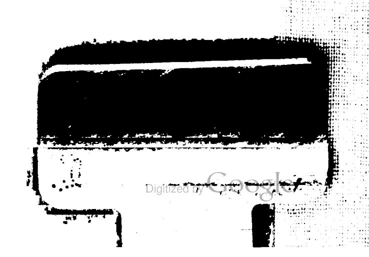

UC-NRLF
$B 288 110


LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA



LE PRÉSIDENT
D'ENTRECASTEAUX

OU

LE PARLEMENT ET LES JÉSUITES

Scènes historiques du XVIIIe siècle (1773-1784)

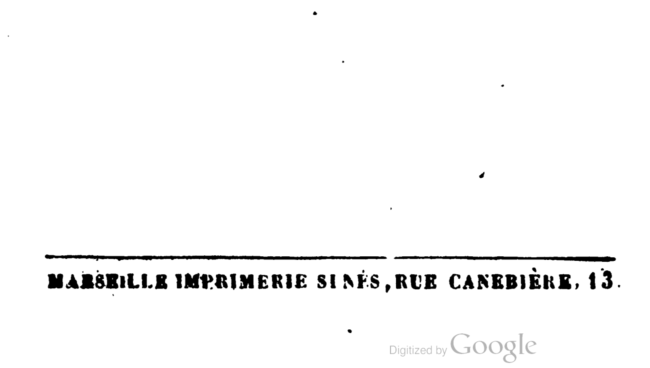
Par GUÉNÉE WATT.



PARIS
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
MARSEILLE
CHEZ SENÉS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.
1847

LE

PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.



MARSEILLE IMPRIMERIE SENÈS, RUE CANEBIÈRE, 13.

LE PRÉSIDENT
D'ENTRECASTEAUX

OU

LE PARLEMENT ET LES JÉSUITES

Scènes historiques du XVIII[e] siècle (1773-1784)

PAR GUÉNÉE WATT.



PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

MARSEILLE

CHEZ SENÉS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1847

Maitre,

Mosaïque improvisée, légère et sans couleur, cette œuvre ne se trouve pas digne de porter au front un nom aussi noble, aussi pur, aussi puissant que le vôtre. Souffrez donc que je n'ose point ici vous faire l'offrande de l'admiration, du respect et de l'obéissance que je vous ai voués.

La dédicace d'un pareil écrit, Maître, vous revenait pourtant de droit ; car vous m'avez ordonné cette publication, vous qui le premier êtes monté hardiment sur la brèche du Gèsu, nous montrant la victoire d'une main ferme et d'un œil inspiré.

A vous mon âme.

Guénée-Watt.

PRÉFACE.

Il est un parti qui a répandu les bruits les plus absurdes sur les causes du crime horrible qui vient de consterner tout Paris; notre œuvre n'est pas une réplique à ces bruits, nous ne prétendons faire aucune allusion à M. de Praslin, ni encore moins spéculer sur un acte stupide autant qu'atroce qui sacrifie une mère excellente, neuf malheureux enfants et un duc et pair à une gouvernante. Profiter des documents que des circonstances fortuites nous ont fait trouver dans les papiers de feu madame la marquise de L..... et dans les archives d'un palais de justice, a été notre unique but. Rien ne nous appartient dans ces scènes historiques du dix-huitième siècle : il ne s'est agi pour nous que de calquer avec soin sur les constitutions et les *compendia*, la sombre figure de Serraire, odieuse vipère qui serpente au travers de quelques événements simples et naturels comme pour les enlacer.

Nous sommes historien et non dramatiste : c'est pourquoi nous n'avons souci d'opposer tour à tour,

dans cet ouvrage, la laideur à la beauté, la grâce à l'énergie, l'enfer au paradis. — Que les amateurs de contrastes violents, de situations sauvages, d'émotions galvaniques, se tiennent donc pour avertis.

Depuis quatre ans, cet écrit dormait dans le tiroir de sapin; mais ne voulant pas qu'on pût nous accuser d'attiser des querelles trop ardentes, nous attendions pour sa publication qu'aucun vent ne ridât la surface politique de notre pays.

Nos amis ont vaincu notre réserve et notre répugnance. En face du *sonderbund* et des événements de Ferrare, à la veille de la discussion sur la loi relative à l'enseignement secondaire, ils nous font une obligation de présenter au public notre livre impartial sur l'ordre irrégulier, sur la société léonine de Loyola, afin de montrer au clergé qu'il est des instincts nationaux, justes et redoutables, qui ne s'endorment jamais, et qu'un homme de bien et bon Français est toujours, comme au temps de *L'Estoile,* un très-mauvais jésuite.

Nous cédons à cette injonction malgré le discrédit qui peut nous en advenir, car il est dans ce livre, il faut le déclarer, *certaines pages spurciloques :* ce n'est pas notre faute, mais celle de notre sujet et du siècle où il se développe. Qu'on ne juge point ces pages comme voulant faire glisser en lubricité vilaine autant qu'en horrible impiété, tous ceux qui les ont entre les mains; mais plutôt qu'on les considère comme une de ces fêtes spartiates où, pour fortifier les mœurs,

les filles les plus callipyges se montraient ἐν τοῖς μὴ βλεπομένοις[1], en simple épiderme, chorégraphiant avec les jeunes garçons les mieux membrus, vêtus de la même étoffe.

Nous vous en supplions, lectrices courageuses, n'induisez point de ces pages que leur auteur est un libertin, car le soussigné, Spurzheim l'atteste, a les monticules du cervelet en signe négatif et la protubérance de la vénération à un exposant très-élevé.

Puisque nous sommes sur le chapitre des mœurs, expliquons pourquoi, dans la dernière partie de notre drame, nous avons jeté sur les contours d'un psaume peu canonique un voile épais et suranné. Si pour cela on nous reproche d'avoir commis un anachronisme impardonnable, nous répondrons que les joyeusetés licencieuses et portugaises du chœur des franciscains sont authentiques, comme tout le reste, et que, sans toucher à la musique monacale qui les orne, nous avons cru devoir les traduire en français du seizième siècle, parce que, après le latin, la langue du *calloïer des isles d'Hyères*[2] est seule permise chez nous lorsqu'on est forcé par l'histoire de braver l'honnêteté.

Nous appartenons de cœur à ces écoles généreuses

[1] Dans les choses qui ne doivent pas être vues.

[2] Rabelais, lorsqu'il se nomma pour la première fois en 1546, ajouta à son titre de *docteur en médicine* celui de *calloïer des isles d'Hyères*.

qui entrevoient, de plein saut, les clartés de l'avenir; mais, avant de songer aux wagons, nous croyons qu'il faut poser les rails et pour cela commencèr par les *déblais*. Nous ne saurions le répéter avec assez d'énergie, nous ne nous attaquons qu'à toutes les faces de la soi-disant société de Jésus, c'est-à-dire à tous ces esprits étroits, vindicatifs et rétrogrades qui obstruent la voie rapide du progrès.

G.-W.

A L'AUTEUR

DE M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Paris, le 29 août 1847.

MONSIEUR,

Vous osez méditer d'étaler sur le théâtre les ministres les plus révérés d'une religion de mansuétude et d'humilité : ne le niez pas ; car je tiens cette nouvelle d'un prêtre-confesseur, qui la tient lui-même de votre servante.

Vous vous flattez à tort de démêler la dévotion de l'hypocrisie : c'est la ruse qu'emploient tous les impies depuis Molière pour monter dans la chaire de pestilence et pour jeter à la face du Christ ou de ses serviteurs, ce qui est même chose, la fange et l'abomination.

Nous n'avons pas reculé devant Port-Royal; nous ne tremblerons pas davantage devant l'association athée à laquelle vous appartenez. Gardez-vous donc de prendre une peine inutile en publiant un ouvrage dans lequel vous écrivez, dit-on, que « la Messe est un vaudeville usé dont il est temps que l'assistance tourne contre les acteurs ce couplet final et bouffon : *Ite*, *Missa est*[1]. »

Voilà de ces paroles criminelles que vous ferez bien, dans tous les cas, de condamner et d'exécuter d'un trait de plume, sous peine d'être condamné vous-même... plus sévèrement.

VOUS DEVINEZ QUI.

[1] L'auteur de cette lettre, dont je n'ai pas eu le talent de deviner le nom, a été mal renseigné. La citation qu'il fait à l'égard de la messe ne se trouve pas et ne s'est jamais trouvée dans mon ouvrage. Quant aux menaces, peut me chaut :

Whatever sky's above me
Her's a heart for every fate.

PERSONNAGES.

L'INCONNU.
M. LE MARQUIS DE BRUNY D'ENTRECASTEAUX, président à mortier au Parlement de Provence.
M. D'ENTRECASTEAUX, chevalier de Malte, frère du précédent.
PIERRE, connu plus tard sous le nom de R. P. SERRAIRE, de la Compagnie de Jésus.
M. LE BAILLI DE MIRABEAU, commandeur de Sainte-Eulalie.
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL LEBLANC DE CASTILLON.
M. LANGE DE SAINT-SUFFREN, lieutenant général criminel de la sénéchaussée.
M. LE PRÉSIDENT FAURIS DE SAINT-VINCENS.
MM. D'ALBERT FILS, DE NICOLAI, LE SEIGNEUR DE MIMET, DE MONTVALLON, MAUREL DE MONS-VILLENEUVE, conseillers au Parlement.
M. FABRY, avocat du roi.
M. LE MARQUIS DE LIMAYE.
M. DE CHATEAUNEUF, beau-frère du président d'Entrecasteaux.
DON MICHIA GALVAO, écuyer de S. M. T. F.
LE CONSEILLER BENVENUTO GEORGES, corrégidor du crime à Lisbonne.
M. NICOT, procureur.
CABARET, huissier.
MM. JOANNIS, HEIRIES, médecins royaux.
ROURE, ROCAS, chirurgiens.
ANDRÉ GIL, geôlier du *Limoeiro*.
PÉPÉ, au service de M. le marquis de Marignane.
AUG. REYNAUD, valet de chambre de M. le marquis d'Entrecasteaux.
MESDAMES ANGÉLIQUE D'ENTRECASTEAUX, femme du président.
LA PRÉSIDENTE D'ENTRECASTEAUX, belle-mère de la précédente.
VEUVE DE SAINT-SIMON.
MARIE-FÉLICITÉ-PULCHÉRIE, ÉLISABETH-PAULINE-ANGÉLIQUE, filles de madame Angélique d'Entrecasteaux.
MARGUERITE, sœur du R. P. Serraire.
MARIE FABRE, gouvernante des filles du président.
MARIE BAL, au service de madame Angélique d'Entrecasteaux.
THÉRÈSE CHAUVIN, femme de chambre de madame de Saint-Simon.
CONSEILLERS, NOVICES, FRANCISCAINS, HUISSIERS, GARDES DU PALAIS, CAVALIERS DE LA MARÉCHAUSSÉE, SOLDATS, HOMMES DU PEUPLE.

M. LE PRÉSIDENT
D'ENTRECASTEAUX.

PROLOGUE.

1773.

> **Parlement, mistral et Durance**
> **Sont les trois fléaux de Provence.**
> **Jésuitisme est fléau de France.**
>
> (*Proverbes.*)

Vallée de la Durance. — C'est le soir.

SCÈNE I.

L'INCONNU.

Le monde rassuré me croit enfermé dans les profondeurs du château Saint-Ange, aux bords antiques du Tibre, quand, sur les rives de la folle Durance, je respire librement l'air de cette vallée. Ne dois-je pas être toujours l'image fidèle de ma société, fluide insaisissable qui inonde la surface du globe et dont on n'aperçoit jamais que les effets dissolvants? Je sens mon front se dilater presque divin sous la lave abondante de mes pensées, sous la trame immense que j'ourdis contre les ennemis... Le pape, les rois, les

parlements !... Avant une année, le lâche Ganganelli [1] expiera son bref d'extinction, car nous aurons sonné pour lui les sanglantes litanies de la Vierge des vengeances. Bientôt après, les rois entendront l'éboulement d'un trône qui fera tressaillir l'univers [2] : nous y travaillons, et celui pour la plus grande gloire duquel nous sommes réunis nous prêtera sa main omnipotente. A l'aide des secrets de tous, des ressorts de toutes les passions humaines, à l'aide d'une armée *nombreuse, agile et disciplinée*, ne nous est-il pas facile d'ébranler l'axe de la terre? Il y a quelques mois, n'avons-nous pas, au champ du destin de l'Europe, à la patrie de Jean Kasimir [3], à cette Pologne notre bon refuge et notre boulevard, préparé des troubles qui surgiront à notre signal? Quand nous le voudrons, elle éclatera aussi dans notre province de France cette mine populaire que nous creusons si profondément avec l'auxiliaire infaillible de la richesse, des honneurs, de la calomnie, de l'anonyme, des ignorants, des thaumaturges, des dénonciateurs, des rose-croix... que sais-je? Car beaucoup dont on se doute peu, dont je me doute à peine peut-être, sont à nous et nous rendent un service ignoré d'eux-mêmes, *impia gens*

[1] Caraccioli et tous les biographes de Clément XIV croient à l'empoisonnement; car L. Ganganelli ne survécut que d'un an au bref d'expulsion signé le 21 juillet 1773.

[2] L'opinion que la révolution française n'aurait pas eu lieu sans la suppression des jésuites était commune à tous les émigrés et se trouve consignée dans une foule d'ouvrages monarchiques et religieux, entre autres dans les *Lettres sur l'Italie* par M. Pierre de Joux.

[3] Jean Kasimir, jésuite en 1643, cardinal en 1646, roi de Pologne en 1648 (*vid.* SALVANDY, *Hist. de Sobieski*).

qui disparaîtra lorsqu'on s'en sera servi. Quant à ces robins jansénistes et songe-creux, calvinistes et vise-en-l'air, qui, il y a dix ans, ont passé sur notre front le fer rouge de la honte, à nous de les stigmatiser !... Qu'on le sache bien et qu'on tremble : depuis la venue de don Inigo Lopez de Recalde de Loyola, nous avons été chassés quarante fois et de tous les pays, c'est pourquoi notre pays est partout et nulle part; depuis la bulle *Regimini*, notre nom se trouve mêlé à tous les fléaux, à toutes les sanglantes réactions, à toutes les dates funèbres, c'est pourquoi, nous élevant à point au-dessus des orages, nous planons encore debout. Persévérons. Or, moi qu'on regarde déjà comme le dernier général de la société de Jésus, un devoir sacré m'impose de ramasser en une seule les haines de tous les êtres irrités, pour la laisser tomber formidable sur cet univers que je veux écraser et repétrir ensuite à mon gré[1]. En deux mots, voici notre loi éternelle : Semer le désordre pour récolter l'ordre de Loyola... N'est-ce pas Marguerite la folle, qui pleure accoudée à l'angle de ce rocher? Je ne me trompe point. Il y a dans l'âme de cette fille des trésors et dans sa famille des événements dont on peut tirer, à coup sûr, un parti précieux.

Vers la fin du monologue précédent, Marguerite est venue s'asseoir dans un ravin qui borde la scène.

L'INCONNU.

Marguerite !

[1] Cette tirade n'est que le développement de cette maxime des jésuites : « *Corrige præteritum — rege præsens — cerne futurum.* »

MARGUERITE.

Comment avez-vous appris mon nom, vous qui m'êtes inconnu ?

L'INCONNU.

Enfant, je sais bien autre chose que ton nom. Écoute : c'était le soir, il y a deux années de cela, glaneuse attardée, tu revenais des champs, lorsque trois de ces jeunes seigneurs qui ont l'infamie pour passe-temps, te rencontrèrent au lieu même où je te rencontre aujourd'hui, arrêtèrent tes pas, te saisirent avec violence, et.....

MARGUERITE.

N'achevez pas ! Comme le dit mon père, le pauvre peuple ne doit-il pas la dîme de la prostitution à ces nobles enfants de la fortune et de l'oisiveté ?

L'INCONNU.

Des trois coupables, l'un a été cloué cadavre à la porte de sa somptueuse demeure, l'autre a péri, non loin d'ici, dans une partie de chasse ; de ceux-là tu avais révélé les traits et le nom à ton frère le chevrier...

MARGUERITE.

Je me demande si vous êtes Dieu, vous qui répétez si bien ce que j'ai murmuré en pénitente à l'oreille seule du vénérable pasteur de notre village.

L'INCONNU.

Quant au troisième et au plus criminel, celui qui donna aux autres l'idée et l'exemple du crime, son nom est ignoré de tous, excepté de toi, et tu t'es réservé de le punir. Mais ne peut-on savoir quelle sera ta vengeance ?

MARGUERITE, *montrant un petit destraou*[1].

Ce soir, l'heure des fiançailles sonnera l'heure de la mort de mon ennemi. C'est à quoi j'étais venue réfléchir vers ce *baou* écarté[2].

L'INCONNU, *à part*.

Quel éclair ! Ainsi, à minuit, l'homme aux fiançailles, le président d'Entrecasteaux aura vécu : cela ne doit pas être ! Vraiment, c'est le ciel qui m'a fait interroger cette enfant! (*Haut.*) Marguerite, je ne suis pas Dieu, mais son envoyé près de toi. Si tu veux, tu raviras l'honneur à qui a brisé le tien, tu désoleras l'existence de ton ennemi plus qu'il n'a fait la tienne, et, un jour, à son heure dernière, tu pourras lui dire : « Loué soit Dieu, l'outrage accompli sur la fille du peuple est expié ! »

MARGUERITE.

Oh ! je n'aurais jamais osé pousser si loin mon rêve ! Mais par quel moyen faut-il que je le réalise?

L'INCONNU.

Tu n'as qu'à laisser ce masque de folie qui t'est devenu désormais inutile, à me suivre, à m'obéir.

MARGUERITE.

J'ai ma raison, je suis à vous, partons.

L'INCONNU.

Il est donc entendu que monsieur le président d'Entrecasteaux. . . .

[1] *Destraou*, mot provençal, d'origine bourguignonne, qui signifie une hache.

[2] *Baou* est d'origine ligurienne et signifie rocher et amas de rochers. C'est la racine de *baoumo*, qui s'entend de toute excavation considérable sous les montagnes.

MARGUERITE.

Jésus-Maria! qui a pu vous dévoiler ce nom? Pardon, j'oubliais que vous étiez un ange.

L'INCONNU.

Il est convenu, dis-je, que monsieur le président d'Entrecasteaux vivra tant que l'exigera mon bon plaisir.

MARGUERITE.

Je l'ai juré.

L'INCONNU.

Ce n'est pas tout, Marguerite. Ton frère aime Angélique, la fille de son seigneur et maître; mais à quel excès et depuis quand?

MARGUERITE.

A la folie et depuis qu'il est né.

L'INCONNU.

Qui te le fait dire?

MARGUERITE.

Voici. Il y a dix années, Pierre et Angélique étaient encore tout enfants; le fils du pâtre partageait les amusements de la fille du châtelain, il courait tous les jours après elle sous les tilleuls centenaires de la grande allée, non loin du bel arc-en-ciel que formaient les rayons du soleil en se brisant contre les gerbes d'eau du bassin. Un jour, au sommet de cette tour antique dont les feux servaient, dit-on, jadis, aux Romains de messagers rapides dans nos pays de forêts, mon frère trouva, sur la mousse d'un nid abandonné, un de ces petits oiseaux qui compatirent aux souffrances du Christ et enlevèrent de sa tête divine la couronne de ronces. Pierre se hâta de porter l'hirondelle délaissée à Angélique, qui la recueillit doucement

dans son sein et l'appella *Peccaïrette*[1]. Au bout de quelque temps, quand les forces lui furent revenues, l'ingrat oiselet s'envola de l'innocent asile que lui avait accordé la noble enfant. D'abord, celle-ci pleura; puis, en fille puissante et riche, elle commanda à la *Peccaïrette* de revenir à sa place accoutumée. La frêle créature du bon Dieu désobéit, et, d'un coup d'aile, gagna les champs. Alors, pour consoler celle que dans le secret de son âme, il osait déjà nommer son amie, Pierre le chevrier dut chercher partout, dans l'aubépine et dans les *arroumis*[2] des sentiers et jusques au fond des *baoumos* maudites[3] du Luberon, la pauvrette égarée; partout il trouvait de mystérieux accords, à la fois tristes et suaves, qui l'avertissaient de son amour naissant et impossible, mais d'hirondelle point. Au retour, morne et fatigué, il rencontra un vieux juif qui tenait en ses mains l'oiseau tant et tant cherché. Ce juif portait, sur son dos, une boîte où il plaçait les toisons vierges et opulentes dont il dépouillait les têtes villageoises. Mon frère avait une chevelure d'ange, qu'il n'avait jamais permis à l'acier de toucher, et qu'il chérissait à l'égal de ses yeux. A deux genoux, il supplia le juif de lui rendre l'hirondelle tremblante. Le juif fut inexorable comme un tue-Dieu.

L'INCONNU.

Un juif! la bourse d'harmonie avec son costume

[1] Pauvrette.

[2] Buissons.

[3] On trouve dans le Luberon plusieurs grottes et souterrains où se cachèrent les protestants.

comme l'or avec son âme : et cela doit être... (*In petto et se promenant à pas distraits.*) D'après les lois d'équilibre et d'expiation qui nous régissent ici-bas, ceux qui sont honnis et repoussés s'attachent instinctivement et avec opiniâtreté à un objet de consolation qui devient plus tard un instrument de représailles. Oui, l'or prépare aux enfants d'Israël une vengeance qui pour être plus lente n'en est pas moins sûre. Le jour où le grand triomphe de la finance arrivera, et ce jour n'est pas loin, ceux qui ne sont citoyens nulle part deviendront les rois du monde, et les fils de Seth seront punis par eux des injustices des siècles précédents. Ceci soit dit pour les Hébreux comme pour les jésuites. J'en ai la certitude; tôt ou tard, nous serons nécessairement rappelés et tout-puissants, parce que, seuls, nous serons capables de combattre, sur le terrain de la richesse et de la domination, la tribu de Juda. Tout l'avenir du monde dépend de l'issue de la lutte qui aura lieu entre le Gèsu et le Ghetto. (*Haut.*) Mais tu me racontais, Marguerite, que le juif refusa au jeune pâtre ce qu'il demandait.

MARGUERITE.

Et le pâtre se vit forcé de livrer au marchand l'or et la soie de ses cheveux. Ce sacrifice lui coûta, mais il l'accomplit sans retard et avec résignation pour la fille de son seigneur et maître. Pour toute récompense, il eut l'inappréciable bonheur, dit-il, de poser lui-même l'hirondelle chérie sur les blanches épaules de la noble Angélique, de voir celle-ci lui sourire et s'enfuir aussitôt. Mon frère m'a souvent répété que pour le paradis entr'ouvert dans ce sourire, il vendrait au-

jourd'hui et son corps et son âme. Voyez maintenant si Pierre aime Angélique.

L'INCONNU.

Où est ton frère?

MARGUERITE.

Le voici qui s'avance ; le voyez-vous, là-bas, entre ces deux peupliers?

L'INCONNU.

Cours lui annoncer qui m'envoie et le motif de ma venue.

Marguerite sort.

SCÈNE II.

L'INCONNU *seul.*

C'est un levier qui peut nous servir. Dans ce naturel ardent et désespéré, l'amour sera sans peine une flamme terrible dont le vent des passions guidé par une main sûre augmentera l'impétuosité, un feu qui montera à mon gré et brûlera pour la haine et la vengeance. Touchons sur-le-champ la partie malade et irritable de cette âme.

SCÈNE III.

L'INCONNU, MARGUERITE, PIERRE.

L'INCONNU.

Pierre, pourquoi parmi tes aïeux aucun n'a-t-il fait bon marché de sa vie ou de son honneur en faveur

d'un homme qui s'appelle le roi? tu aurais eu la noblesse en héritage.

PIERRE.

S'il en était ainsi, j'obtiendrais facilement, par le vœu de ma famille, avec un simple mensonge d'amour, moins que rien, ce que ne me méritera jamais une vie entière de dévouement.

L'INCONNU.

Tantale plébéien, tu vois l'amour, il te brûle, et tu ne peux le satisfaire, et tu es obligé de courber le front en la profonde nuit de ta misère et de ton impuissance : mais je viens à toi pour relever ta tête et fermer ta blessure.

PIERRE.

Par quel moyen, homme aux bonnes paroles?

L'INCONNU.

En te faisant d'abord chérir, à toi, enfant des campagnes, des objets auxquels tu devrais te maudire de n'avoir pas songé jusqu'à ce jour. Ces flots d'étoiles d'or qui nous caressent de leurs rayons, les brises frénétiques que nous jette en voluptueux embrassements la vallée qui s'endort le sein penché sur le manteau sombre du Luberon et les pieds cachés sous la frange argentée de la Durance. . . . . . . voilà la seule fiancée fidèle.

PIERRE.

Il n'est plus temps. Je ne saurais plus aimer cette fiancée du pauvre, la nature : maintenant si elle est calme et sereine, je ne vois en elle que des images de tristesse et de désespoir ; il n'y a que l'harmonie sauvage de la tempête dans l'espace et dans les cimes des

chênes que je n'abhorre point, parce qu'alors il me semble entendre les gémissements rauques, la plainte géante des vagues de la mer et voir s'avancer l'Océan qui vient envahir et violer la terre, pour fuir sa couche incendiée par le feu de quelque astre égaré. Oh! si cela pouvait être.

L'INCONNU, *bas.*

Bon, ce n'est ni un élégiaque, ni un poëte pastoral, comme j'en avais peur. (*Haut.*) Ce sont là des souhaits comme je les conçois. Puisqu'on ne peut te traiter en âme vulgaire, je t'assure, contre celle que tu aimas et contre ton heureux rival, satisfaction complète de ta haine : leur union sera maudite.

MARGUERITE.

Pierre est à nous.

PIERRE.

Tu l'as dit, ma sœur. Mais, qui a eu pitié de toi, qui t'a rendu sitôt la raison, ma pauvre Marguerite?

L'INCONNU.

Moi, le représentant du Dieu vengeur, moi qui te rendrai la tienne si, à l'heure où le château de tes maîtres sera inondé de fleurs et de lumières, tu te trouves de l'autre côté du fleuve, au milieu du cloître désert de Sylvacane, où, par ma voix, te parleront saint Bernard et saint Honorat.

PIERRE.

J'y serai.

L'INCONNU, *à Marguerite.*

Tu le suivras. — A minuit.

PIERRE ET MARGUERITE.

A minuit. Dieu jette donc quelquefois sur les faibles un regard de miséricorde.

Ils s'embrassent et sortent.

SCÈNE IV.

L'INCONNU.

C'est plus que je ne pouvais attendre. Quels instruments admirables entre nos mains! Têtes de feu, volonté de fer. . . . En combinant même au hasard les passions de ces deux êtres, j'obtiens contre le parlement de Monclar une vengeance certaine et inespérée. J'arrache à ces lieux le jeune chevrier ardent et haineux pour le jeter au creuset de la probation. Là, par l'isolement, le jeûne et l'étude, je brûle le vieil homme, je lui enlève l'une après l'autre toutes ses pensées pour ne lui permettre que celle d'Angélique. Quand l'épreuve sera terminée, l'altération physique aura accompagné l'altération morale, et, sous le révérend père Serraire, on ne reconnaîtra plus Pierre le chevrier. Alors, nous verrons si ces hommes de justice qui nous ont reproché le meurtre et le régicide sont eux-mêmes à l'abri de l'empoisonnement et de l'assassinat. Oui, j'en crois la *Schola affectus* [1], mon plan doit réussir aussi bien que ceux que fait la Providence. . . . . Dans les hiéroglyphes on voit souvent le Pharaon d'Égypte s'adorer lui-même, dans ses actes mille fois

[1] L'anatomie morale, la théorie des passions.

plus mystérieux que le sens des hiéroglyphes on voit toujours notre société tomber en adoration devant elle : et voilà de ces moments où je me prosternerais volontiers devant moi-même, devant le descendant de Nicolas Macchiavelli[1], devant l'*alter Christus*[2], devant Laurent Ricci, dix-huitième général de la compagnie de Jésus !

Il s'agenouille.

[1] La fille unique de Machiavel, ce Florentin qui observa si profondément les hommes et les moyens de les réduire, épousa un Ricci.

[2] . . . *Et in illo (præposito generali) Christum veluti præsentem agnoscant*... disait saint Ignace dans le plan d'institut qu'il présenta à Paul III, et qui est rapporté en entier dans la bulle *Regimini* que ce souverain pontife lui accorda en 1540 pour l'approuver et le confirmer.

1784.

Il est aussi peu en la puissance de toute la faculté terrienne d'engarder la liberté françoise de parler, comme d'enfouir le soleil dans un trou. (L'Estoile.)

Soirée à l'hôtel Marignane. — Petit salon écarté.

SCÈNE I.

Le révérend père SERRAIRE, *entrant par la fenêtre.* — Le domestique PÉPÉ.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Domino ascendere volenti per fenestram ad rem habendam cum fœmina, poteris pedem sustinere, scalam apponere, quia sunt actiones de se indifferentes[1]. Ce qui veut dire, Pépé, que tu as mon absolution pour la scène que tu viens de jouer...

PÉPÉ.

Et qui ne ressemble pas mal au début d'une comédie espagnole.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je suis tout moulu de cette ascension nocturne.

PÉPÉ.

Si j'étais saint, ce n'est pas autrement que je voudrais mortifier ma chair.

[1] Castro Palao, *De virt. et vit.*, p. 18.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Dis-moi vers quelle heure se réunissent ici les invités intimes de la maison?

PÉPÉ.

A dix heures, c'est-à-dire dans un instant.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Dans ces réunions, quelle place occupe monsieur le marquis d'Entrecasteaux?

PÉPÉ.

Comme ce monsieur porte du vif-argent à l'endroit qu'occupe le sang chez tous les autres animaux, il va d'ordinaire en sautillant d'un groupe à l'autre, furète partout, et finit par tambouriner de ce côté sur le manteau de la cheminée.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Bien. (*Il dépose, sur l'angle de la cheminée, une lettre cachetée.*) Et où puis-je me mettre d'où je ne sois point vu?

PÉPÉ.

Dans ce couloir obscur et condamné, qui vous permettra de tout entendre et de n'être point aperçu.

Dix heures sonnent à une horloge en marqueterie placée entre une Madeleine de Mignard et une Vierge de Daret.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Dès que la société aura quitté cet appartement...

PÉPÉ.

Ce ne sera pas long, car ces messieurs ne s'arrêtent à causer que peu d'instants.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je le sais. A peine tout le monde sera-t-il sorti, aie

soin de prévenir le jeune chevalier d'Entrecasteaux que je l'attends ici. On entend les éclats de la gaieté parlementaire.

PÉPÉ.

C'est ce qu'on appelle, je crois, en bon français, la gravité magistrale.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Tu as trop d'esprit, Pépé, et l'excès d'esprit est surtout nuisible. Je vais à mon poste. Pour toi, prends garde de n'être vu par personne; car ton rôle en ce moment est d'être alité et très-malade.

SCÈNE II.

MM. LES PRÉSIDENTS DE SAINT-VINCENS, D'ENTRECASTEAUX; M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL LEBLANC DE CASTILLON; MM. LES CONSEILLERS DE MONTVALLON, DE NICOLAI, DE MONS-VILLENEUVE, SEIGNEUR DE MIMET; M. LE BAILLI DE MIRABEAU, M. LE MARQUIS DE LIMAYE, M. LE CHEVALIER D'ENTRECASTEAUX.

PREMIER GROUPE.

M. DE LIMAYE.

Quelle somme avez-vous perdue au barbacole, chevalier?

LE CHEVALIER D'ENTRECASTEAUX.

Cent louis. Vous savez bien que j'ai pris chez le hasard un abonnement à ce chiffre de perte.

M. DE LIMAYE.

Je l'avais oublié. Moi j'y suis pour mille écus.

M. LE CHEVALIER D'ENTRECASTEAUX.

Par Mammon! demain grande pluie de lettres de change chez vos amis d'Israël : Jaffé Davin, Signoret Nathan et Compagnie.

DEUXIÈME GROUPE.

M. LE PRÉSIDENT DE SAINT-VINCENS[1].

Puisque vous désirez savoir les nouvelles archéologiques les plus fraîches, je vous dirai que nous avons trouvé, il y a huit jours, sur l'emplacement des eaux thermales un autel dédié à Priape, surmonté de l'emblème d'usage...

M. D'ALBERT FILS.

Un *phal...*

M. DE SAINT-VINCENS.

N'achevez pas, c'est compris... et portant sur le socle ces trois lettres I. H. C.

M. LE CONSEILLER DE MONTVALLON.

Comment traduisez-vous cette inscription, monsieur le président?

M. DE SAINT-VINCENS.

Cela semble dire, la mythologie m'y autorise, *Jucundo hortorum custodi.*

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

M'est avis qu'on pourrait interpréter ces trois lettres

[1] M. le président Fauris de Saint-Vincens a laissé trois manuscrits autographes de notes sur Aix, et a colligé une foule de documents relatifs à la Provence.

d'une façon plus historique. C'est probablement une exhortation adressée à chacune des Aquæ-Sextiennes de ce temps-là, et qui semble dire : *Instrumentum hoc cape*, dont je vous laisse le soin de faire la traduction libre.

M. LE SEIGNEUR DE MIMET.

Elle ne saurait être que libre, en effet.

TROISIÈME GROUPE.

M. LEBLANC DE CASTILLON.

Messieurs, c'est avec douleur que je vous le confie, certes, je ne suis pas suspect en cette matière; malgré nos lois, malgré nous, les jésuites sont encore en France et particulièrement à Aix, et je vous conseille fort de vous méfier de cet homme aux rides fines et aiguës comme le morfil d'une lame, aux sourcils qui se tordent comme la queue d'une couleuvre et dont le front blémi ressemble au fuseau empoisonné d'où se dévide le fil qui sert à tramer ses pensées criminelles, de cet homme enfin que la plupart de vos familles ont malheureusement choisi pour directeur.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Allons donc, mon cher procureur général ! voilà vingt ans que vous avez chassé les ignacistes de France, dix ans qu'ils ont été supprimés par Clément XIV; ils sont relégués maintenant dans la Russie-Blanche, et si loin que, malgré sa peau innocente de l'agneau, le loup ne reviendra plus au saint bercail.

M. LEBLANC DE CASTILLON.

Avez-vous brûlé l'âme des Constitutions? avez-vous

détruit les maximes et la politique de l'institut pieux? Non. Eh bien! vous n'avez rien fait, et le danger subsiste. Au premier jour, les enfants de Loyola allumeront comme jadis le feu de la Ligue, règneront dans le désordre et s'imposeront dans le sang. Il y a deux siècles [1], l'université demanda que les jésuites fussent expulsés; le R. P. Jean Guignard fut puni de mort, la Société fut renvoyée du royaume, on éleva une pyramide comme un monument durable qui devait former barrière à un édit de rappel. Neuf ans après [2], le pape intercède, et les proscrits sont rétablis. Il est vrai que leur royal bienfaiteur ne tarda pas à devenir leur victime [3]. Tout cela se renouvellera encore. Vous êtes jeune, monsieur le président, vous pourrez vous repentir un jour de n'avoir pas cru aux jésuites.

M. le président d'Entrecasteaux se dirige vers la cheminée et y trouve une lettre à son adresse qu'il décachète et lit, sans qu'on se soit aperçu de ses mouvements.

M. DE NICOLAÏ.

Je suis convaincu que les hommes qui affirment qu'en conséquence d'un commandement, d'un signe

[1] Par arrêt du 29 décembre 1594, les soi-disant jésuites furent expulsés de France comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis de l'Église et de l'État. Cet arrêt leur enjoignit de vider Paris dans trois jours, et quinze jours après tout le royaume; déclara leurs biens confisqués et employés en œuvres pies; fit défense à tout sujet du roi d'envoyer des écoliers aux colléges de la Société qui seront hors du royaume, sur peine de crime de lèse-Majesté.

[2] En 1603, Henri IV force toutes les résistances apportées par le Parlement de Paris à l'enregistrement de l'édit de rappel.

[3] 1610, mort d'Henri IV.

du supérieur on peut tuer un innocent, voler, se parjurer, etc., doivent perdre toute influence dès qu'ils sont abandonnés par le pape. Le jour où ils seront rappelés par le saint-père, se réalisera cette prophétie de saint Malachie : *Religio depopulata.*

LE SEIGNEUR DE MIMET.

Vous rêvez un peu jésuites, monsieur le procureur général, et vous en voyez un sous la souquenille de chaque prêtre. Pour vous montrer le cas que nous faisons des uns et des autres, j'engage fort monsieur le marquis d'Entrecasteaux à nous communiquer le conte qu'il achevait hier à l'audience et qu'il retouche peut-être en ce moment.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX, *déguisant son émotion.*

Soit; mais à condition que vous nous lirez d'abord votre dernière fable, qui vaut mieux encore, si j'ose dire, que le noël que vous nous avez chanté l'autre jour sur l'air des *Bourgeois de Chartres*. Commencez, je vous prie, seigneur de Mimet.

Tous les groupes se confondent.

M. LE SEIGNEUR DE MIMET.

Vous m'accorderez, messieurs, de ne pas prononcer un mot que j'ai osé écrire et qu'on n'ose pas articuler aujourd'hui, parce que la chose qu'il désigne n'existe plus.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Il plie la lettre et l'enferme; il a l'air satisfait.

(*Bas.*) C'est donc ici, ce soir, qu'aura lieu le rendez-vous... (*Haut.*) Écoutez, c'est fort court.

M. LE SEIGNEUR DE MIMET.

LES JÉSUITES.

FABLE.

Certain cafard, dans un village,
Un de ses ornements à la Vierge vola
(Ce n'était pas son . . . .

Ici se trouve un mot que je passe sous silence et que vous devinez.

M. D'ALBERT FILS.

Effectivement, les caroncules myrtiformes sont devenues des curiosités antédiluviennes.

M. LE SEIGNEUR DE MIMET.

(Ce n'était pas son . . . .,
Car chacun de vous sait que le Saint-Esprit l'a.)
On l'arrête; il répond : Demandez à la Vierge,
Demandez à Jésus et demandez au cierge;
Ils diront qu'ils me l'ont donné.
On le conduit au temple, et là, tout étonné,
On demande à Marie, et Marie est muette;
Puis au cierge, à Jésus; ils sont sans mouvement;
Et notre abbé reprend, loin de perdre la tête :
Vous le voyez, messieurs, qui ne dit mot consent.
Les jésuites toujours ont une porte prête [1].

Faible hilarité.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Affabulation très-parlementaire.

[1] Si cette fable n'était pas authentique, et, par suite, un monument curieux de l'impiété du siècle dernier, nous nous serions gardé d'en publier un seul mot, surtout au moment où la réaction catholique est commandée avec tant d'éclat par Pie IX, l'homme vraiment grand et admirable.

M. LE SEIGNEUR DE MIMET, *au président d'Entrecasteaux.*
A vous, monsieur le marquis.

M. LE LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.
Sur-le-champ.

LE BON DIEU DE VILLAGE.

CONTE.

Dans un village, près Beaucaire,
La municipalité
Vote à l'unanimité
Qu'un intelligent émissaire,
Au plus prochain
Marché forain,
Ira se procurer un bon Dieu magnifique.
L'élu part, — il arrive, — entre dans la boutique
D'un charlatan de l'âme appelé Pèlerin,
Sinon dominicain, augustin, franciscain,
Jacobin, célestin, bernardin, capucin,
Théatin, calotin, vilain, gredin, coquin,
Et omne quod exit in in.
Au voleur le rustaud demande son affaire,
Et l'escompte obligé d'indulgence plénière.
On emballe le tout, qu'on lui défend d'ouvrir
Ailleurs qu'en son pays sous peine de rôtir
Sur le brasier du purgatoire.
Notre homme quitte alors la foire,
Tout satisfait d'avoir rempli sa mission.
A peine du village a-t-il touché la porte,
Qu'il voit à lui venir une procession :
Chacun demande à voir le bon Dieu qu'il apporte;
Ce Dieu n'était qu'un... hanneton.
— Quelle transfiguration!
La boîte ouverte, il fuit, s'envole;
On le poursuit, il vole, vole,

Et, las, se pose sans façon
Quelques instants sur un... Fi donc!
Puis, de ce mont,
Il imite Jésus dans son ascension;
Et tous de prosterner, à l'endroit sacro-sale,
Lèvres et front...

Parmi les auditeurs, quelques-uns sourient; les autres s'écrient: Quelle abomination!

Quoi! ne baisez-vous pas la savate papale[1]?

LE BAILLI DE MIRABEAU.

Ce conte sent l'orgie à donner des nausées plus qu'il ne sent l'air de la grande salle : il portera malheur à qui l'a fait.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Si vous aviez lu Collé, vous vous rappelleriez comme moi, commandeur, qu'il a dit avec raison : « Si l'impiété n'est point une grosse plaisanterie ou quelque » chose de bien gai, c'est alors une grande sottise. »

LE BAILLI DE MIRABEAU.

Vous êtes encore de ceux qui croient qu'ils peuvent ratiociner en philosophes et plaisanter en vauriens, pourvu qu'ils ôtent leur chapeau devant le christianisme qui passe. Et vous ne songez pas au mal que vous faites! Là-bas, vous perdez votre fortune au jeu; ici, vous perdez votre âme en blasphémant. Il est poignant de voir des magistrats donner si déplorable exemple; car vous n'ignorez pas que c'est l'abus des jeux de hasard et l'esprit de loterie qui ont conduit la

[1] La réflexion que nous suggérait la fable précédente s'applique également à ce conte.

truandaille de finance à cet amour effréné de l'agiotage qui, engendrant la pourriture et l'oisiveté, détruit l'honneur, ce tison de Méléagre pour une nation. L'honneur peut-il être, en effet, où les fils de banqueroutiers endossent l'hermine, où les vieilles races empruntent du sang aux vampires du fisc, où les pères n'apprennent d'autres règles d'honnêteté à leurs enfants que l'art de voler avec adresse ou à une assez grande hauteur pour passer à côté sinon au-dessus de l'échafaud!... Vous vous raillez de Dieu, et le peuple vous imite et vous applaudit. Mais ne savez-vous pas que lorsqu'un peuple en délire veut attaquer la monarchie il commence toujours par la religion, qu'ensuite il sape la noblesse, et que bientôt le chef de la hiérarchie, dénué de ses appuis naturels, vacille dans sa place sacrée? êtes-vous aveugles, messieurs du parlement? Moi, par la marche de toutes choses je vois qu'il n'est pas loin le volcan qui nous soulagera de trente couches d'alluvions pétrifiantes.

MM. de Montvallon et Ignace de Franc, seigneur de Maillane, viennent serrer la main au bailli et le féliciter.

LE SEIGNEUR DE MIMET, *à MM. de Castillon, d'Entrecasteaux, etc.*

Ceci est une tirade en plein à notre adresse. Le vieux baron de la féodalité nous punit de nos conseils à monsieur le marquis de Marignane, qui ne veut pas permettre à sa fille madame la comtesse de Mirabeau de se réunir au comte son époux.

M. LE CONSEILLER DE MONS-VILLENEUVE.

... est fort raisonnable de la part de monsieur le

marquis, car on ne saurait coudre pour longtemps une cuirasse de buffle avec de la dentelle.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Si vous ne voulez être condamnés à subir le second point du sermon de monsieur le bailli, rentrons au bal... (*Bas.*) J'ai hâte d'avertir madame la présidente d'Entrecasteaux que la place est vide, et qu'elle peut venir à son aise méditer *sur les joies vives qui se puisent aux feux du cœur,* comme dit mon officieux anonyme.

Tout le monde sort.

SCÈNE III.

LE RÉVÉREND PÈRE SERRAIRE, *à Pépé, dans le couloir.*

Tu seras là à mon premier appel. (*Se dirigeant vers la cheminée.*) Il a trouvé la lettre où je l'avertis qu'Angélique a les vertus et les vices de son tempérament et qu'il faut se méfier de ces caractères calmes à la surface et cachant un tourbillon dans les profondeurs, la lettre où, en terminant, je l'engage à se présenter ce soir, dans une heure, au même lieu qui a entendu son conte infâme. Il ne demanderait pas mieux que son épouse fût adultère. Je suis sûr qu'elle viendra à moi poussée par lui. Dans tous les cas, voici le chevalier, employons-le.

SCÈNE IV.

LE RÉVÉREND PÈRE SERRAIRE, LE CHEVALIER D'ENTRECASTEAUX.

LE CHEVALIER.

Ah! mon révérend, si vous saviez tout le scandale qui vient de m'être donné...

LE RÉVÉREND PÈRE.

Vous vous présenterez demain à l'oratoire pour vous purifier.

LE CHEVALIER.

Poursuivi par des créanciers affamés, je ne puis guère me lever qu'avec la lune. Que voulez-vous! le jeu n'est pas un péché, et j'en use.

LE RÉVÉREND PÈRE.

J'aurai le plaisir de vous remettre un sauf-conduit en blanc, que vous remplirez comme vous l'entendrez.

LE CHEVALIER.

Vous rendrai-je jamais, mon maître, tout le bien dont vous me comblez?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Ne parlons pas de cela. Pour le moment, vous devriez discrètement faire comprendre à madame votre belle-sœur qu'elle ne saurait demeurer plus longtemps à côté de madame de Saint-Simon, dont la présence suffit pour l'offenser, dans un lieu où chacun boit aux eaux de l'irréligion et de l'impudicité. A sa place, j'irais me réfugier dans un des appartements écartés de cet hôtel.

LE CHEVALIER.

Ici, par exemple.

LE RÉVÉREND PÈRE.

D'autant plus que je vais me retirer.

LE CHEVALIER.

Y resteriez-vous, mon révérend; où pourrait-elle être mieux ?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Sortons.

Ils sortent; mais l'abbé Serraire rentre bientôt après.

SCÈNE V.

MADAME LA MARQUISE D'ENTRECASTEAUX; LE RÉVÉREND PÈRE SERRAIRE.

ANGÉLIQUE.

Je ne comprends rien à l'affectation avec laquelle Bruno m'a conseillé de quitter le bal et de venir ici chercher le calme et le silence. Cette offre, je l'ai acceptée avec empressement; car ce n'est que par obéissance à mon mari que je consens à paraître au milieu du bruit d'une fête et d'une société qui, en général, n'a pas mes sympathies. (*Apercevant le révérend père Serraire.*) Pardon, mon père! je ne vous avais point vu. Monsieur d'Entrecasteaux sait peut-être que vous êtes ici, et c'est ce qui l'a fait m'envoyer près de vous pour retremper mes forces abattues.

LE RÉVÉREND PÈRE.

J'estime que vous faites erreur, madame : je ne traverse cet appartement, à cette heure, que par l'effet

du hasard. Je descends de la mansarde de Pépé, à qui je viens de porter les consolations et les sacrements de la religion. Ce pauvre laquais est au plus mal, et quand le mal qui est au cœur nous accable, la bonne parole nous réjouit.

ANGÉLIQUE.

Les valets ne sont pas les seuls à avoir besoin de la bonne parole.

Elle soupire.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Mais, vous soupirez, que ressentez-vous, mon enfant?

ANGÉLIQUE.

Des choses que mon âme seule doit connaître, parce que ce ne sont pas des fautes que vous puissiez pardonner.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Cette question est peut-être indiscrète : auriez-vous toujours à vous plaindre de votre époux?

ANGÉLIQUE.

Pourquoi m'en plaindrais-je?... Je ne reçois point de lui de mauvais traitements [1].

LE RÉVÉREND PÈRE.

Madame la veuve de Saint-Simon, dont la con-

[1] Le deuxième témoin de la première information (p. 57) est l'abbé Serraire; il dit que madame d'Entrecasteaux lui parla de quelques sujets de mécontentement, de peine, soit à raison de la dissipation de son mari, qui négligeait son état et qui voulait se séparer de pension avec elle, soit à raison de madame de Saint-Simon. Madame d'Entrecasteaux ajouta : Non, je ne reçois point de mauvais traitements de mon mari; mais il est beaucoup plus sérieux, il parle peu et s'éloigne de moi.

science est pleine de délicatesse, fuit, j'en suis certain, M. le Président, depuis la scène dont vous avez été témoin au confessionnal.

ANGÉLIQUE.

Je vous crois et j'attends[1]. J'étais trop heureuse avec Bruno, il y a deux ans! Alors il était si doux, si prévenant, si gai! et maintenant il néglige son état, dissipe son bien dans de honteuses fréquentations, parle peu, s'éloigne de moi, affiche en public ses

[1] Dans une des pièces de la procédure, nous lisons textuellement ce qui suit : « Madame de Cabre rapporte ensuite un fait qui, ce me » semble, n'aurait pas dû trouver place dans sa déposition : c'est » l'histoire de la confession de madame d'Entrecasteaux dans la » quinzaine de Pâques et celle de M. de Saint-Simon.

» La première étant dans le confessionnal, un porteur vint lui » demander un flacon d'odeur pour madame de Saint-Simon, qui » était à la sacristie et se trouvait mal.

» Deux jours après, madame d'Entrecasteaux dit à madame de » Cabre que madame de Saint-Simon avait la conscience la plus » délicate; que le sieur abbé Serraire, qui était son confesseur, » lui avait dit que cette dame portait le scrupule à un excès qu'il » ne pouvait vaincre et qui l'impatientait; que c'était ce qui avait » occasionné le mal au cœur qu'elle avait eu à la sacristie; qu'ayant » cru mourir quelques jours auparavant, elle avait envoyé cher- » cher l'abbé Serraire;

» Que les assertions de l'abbé Serraire parurent faire évanouir » tous les soupçons que madame d'Entrecasteaux pouvait avoir pris » sur le compte de madame de Saint-Simon. »

L'analyse des charges se termine ainsi : « Il y a encore dans la » procédure la preuve de l'assiduité et des soins que M. d'Entre- » casteaux rendait à madame de Saint-Simon ; mais on peut lire dans » les dépositions de madame de Cabre : . . . *Une prétendue trom-* » *perie* qu'on avait faite à madame d'Entrecasteaux, à laquelle on » voulait persuader que madame de Saint-Simon avait la conscience » délicate — *tromperie* à laquelle on veut faire entrer pour quel- » que chose l'abbé Serraire. »

amours... Que veut-il donc de moi? Pour être digne de me montrer à côté de lui dans son carrosse, faut-il que je me déshonore?... Ma vertu lui déplaît-elle?... Ah! mon père, j'ai de douloureux pressentiments!

LE RÉVÉREND PÈRE.

Vous qui êtes pure de toute pensée d'amour si ce n'est pour lui, pourriez-vous supposer qu'il voulût vous punir de ce que, seule entre toutes les femmes, vous n'imitez pas ces impures saturnales du grand monde, conséquences d'une époque dont l'histoire est burinée sur des chiffons pollués : cela n'est pas admissible. N'en doutez pas, mon enfant, M. d'Entrecasteaux est bon, et il reviendra aux sentiments de son devoir si vous persévérez dans votre conduite si honorable.

ANGÉLIQUE.

C'est mon intention, et j'aurai l'énergie nécessaire pour la remplir.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Ne dites donc plus quc M. le marquis veut vous obliger à aimer un autre que lui.

ANGÉLIQUE.

Ai-je dit cela, mon père? si je l'ai dit, veuillez me pardonner un moment de délire dont je me repens avec sincérité.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Et d'ailleurs, qui mériterait de s'élever dans votre cœur plein de votre époux?

ANGÉLIQUE, *d'une voix éteinte.*

Dieu seul, je vous le jure.

Angélique s'endort fascinée par le regard de Serraire, qui la magnétise sans qu'elle s'en doute depuis le commencement de cette scène.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Une rougeur plus vive colore son visage. Stupide pudeur! elle se fait sentir au travers même de l'atonie extatique où je plonge la victime qui lutte maintenant en vain contre le sommeil. Son âme obéit à l'appel de ma volonté : déjà la frange de ses cils frémit; déjà, comme l'oiseau prisonnier, son cœur se révolte dans sa cage d'ivoire. On dirait qu'elle veut repousser la puissance invisible qui la tourmente et la domine... Angélique, dors du sommeil de mon âme! Je le veux... Elle dort. Les essais que j'ai pu faire chaque fois qu'elle est venue s'agenouiller au tribunal de la pénitence assuraient mon triomphe... Il était temps : j'entends des pas.

Serraire couvre sa figure d'un crêpe et enlace Angélique dans ses bras. Le président d'Entrecasteaux paraît au fond de la scène et s'arrête stupéfait pour écouter.

LE RÉVÉREND PÈRE, *feignant de ne pas voir le marquis, mais tenant un œil oblique sur lui.*

Femme, il sera mille fois plus heureux celui qui pourra vivre en votre pensée sans troubler votre vie et sans ternir l'estime qu'on vous porte, *quia majus bonum est fama quam pudicitia.* Madame, votre cœur ne peut se briser pour un homme qui n'a pas de cœur, *pour cet époux qui vous laisse passer la nuit en*

veillant solitaire comme le passereau sur le toit d'une maison [1].

SCÈNE VI.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Une Castellane qui compte les palpitations du cœur d'un prêtre! une Castellane qui se laisse parler d'amour par ce même proxénète peut-être qui, du confessionnal, livra la trop pieuse présidente de Saint-Vincens aux bras du galant de Richelieu!... C'est plus que je ne désirais voir.

Il s'élance sur la marquise, l'épée à la main; Serraire lui retient le bras.

LE RÉVÉREND PÈRE, *avec ironie.*

Prêtre de la justice, vous oubliez le calme et la dignité auxquelles doivent vous habituer vos impartiales fonctions.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Il n'y a ici pour moi qu'une justice, qu'un droit, celui de punir à l'instant l'*adultère qui épie le soir et se couvre le visage en disant : Aucun œil ne me verra* [2].

Il se précipite sur Serraire pour le démasquer.

LE RÉVÉREND PÈRE, *montrant un pistolet.*

Tout beau, M. le marquis; comme assassin, nous savons que vous n'êtes pas à votre coup d'essai, c'est pourquoi nous avons songé à notre défense.

[1] Bible.

[2] Bible (Job, chap. XXIV, v. 15).

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Qui êtes-vous, vous qui vous cachez pour me jeter l'insulte quand vous devriez vous taire?

LE RÉVÉREND PÈRE.

CADAVER! ce crêpe funèbre ne vous l'apprend-il pas?

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Votre nom?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Cadaver!

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Votre nom? vous dis-je.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Madame vous le fera connaître.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX, *à très-haute voix et allant vers la porte.*

Messieurs, venez être témoins...

LE RÉVÉREND PÈRE.

Parlez moins haut, M. de Bruny; si vous souhaitez des témoins de l'adultère, ils seront en même temps les témoins de votre crime ignoré, car devant eux je dirai...

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Que direz-vous, prêtre adultère et menteur?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Que vous pâlissez; que presque à pareil jour, presque à pareille heure, il y a une année, vous avez attenté aux jours de cette femme.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX, *avec une voix faible.*

Auguste... Auguste... Reynaud.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Et que ce même Auguste Reynaud, votre valet de chambre, que vous appelez à votre aide, parce que vous avez peur tout seul, fut votre complice en vous procurant le poison.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX, *sortant et fermant la porte à clef.*

C'en est trop! Je vous tiens tous les deux; vous ne m'échapperez pas.

SCÈNE VII.

LE RÉVÉREND PÈRE *souffle sur le front, sur les yeux d'Angélique et la démagnétise.*

Satan, Mesmer, Cagliostro, merci à vous. *Licitum est uti scientiâ ope dæmonis acquisitâ, modò conservatio ac usus illius scientiæ non pendeat à dæmone, quia cognitio seu scientia ex se bona est, et peccatum quo fuit acquisita, pertransiit*[1]. Pépé!... (*Celui-ci paraît.*) A la fenêtre! silence et vite.

Serraire sort par où il était venu : Pépé ferme la fenêtre et rentre dans le couloir.

ANGÉLIQUE, *se réveillant.*

La chaude atmosphère d'une salle de bal, les émotions de cette soirée, le calme de ce lieu m'avaient endormie... (*Elle regarde à ses côtés, et au lieu du révérend père Serraire, ses yeux rencontrent le président d'Entrecasteaux suivi de plusieurs conseillers.*) Pardon, Messieurs.

[1] *Vid.* Antoine ESCOBAR dans sa *Théologie morale.*

SCÈNE VIII.

M. LE MARQUIS DE LIMAYE.

Vous auriez perdu votre pari, M. d'Entrecasteaux; nous tenions pour l'innocence de madame la Présidente.

LE SEIGNEUR DE MIMET.

Le gueux... n'était qu'un hanneton.

M. DE NICOLAÏ.

Il paraît, marquis, que vous excellez dans toute espèce de contes.

M. DE MONTVALLON.

La mystification n'est pas de meilleur goût que le conte.

Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je n'y suis pas venu apporter la paix, mais l'épée.

(*Évangile selon saint Matthieu*, ch. x, v. 34.)

Cabinet de travail de M. d'Entrecasteaux.

Au-dessus d'un immense bureau à filets de cuivre et à incrustations d'ébène et d'ivoire se trouve un portrait de Thomas Morus par Holbein[1].

SCÈNE I.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX, *seul.*

J'essaie en vain de me persuader que c'est une illusion, parce que c'est une chose trop horrible pour être réelle... Je l'ai bien surprise appuyant sa tête sur celle d'un prêtre qui nouait avec exaltation ses bras autour de son cou et lui prouvait que j'étais indigne d'elle. — Elle se laissait aller à une joie douce et silencieuse. — Quand ma voix, comme un tocsin d'alarme, a retenti dans le nuage chargé d'amour, Angélique a baissé la tête, accablée sous le poids de la honte. Ah! plût au ciel qu'il fût vrai que je suis la dupe d'une apparition de malheur! — Si, dans l'éveil, l'es-

[1] Ce tableau est actuellement dans la galerie de M. le conseiller de Bourguignon de Fabregoule.

pérance peut faire entrevoir des mirages enchanteurs, dans l'éveil aussi le remords ne pourrait-il pas engendrer ce cauchemar hideux qui n'appartient qu'aux ombres et au sommeil... Non, j'ai réellement vu Serraire, puisque ainsi elle le nomme, je l'ai vu, avec son voile ténébreux, se lever devant moi comme le génie de la mort. Toutes mes pensées de sang montèrent d'abord à mon cerveau en vapeur épaisse, et m'excitèrent à écraser la tête du monstre... C'était la jalousie qui parlait... Pourtant je n'aime pas Angélique, je n'ai jamais aimé l'épouse dans les bras de laquelle me jetèrent mes parents et non mes affections. Aussi la jalousie fut-elle bientôt effacée par la peur : mon bras devint de marbre, quand le spectre me contint à ma place par sa trop véridique accusation. — Je fus rappelé à moi par la pensée de saisir une occasion providentielle pour me rendre légalement homicide contre une femme qui gêne mes amours et contre un prêtre qui connaît mes plus intimes secrets. Cette occasion s'est évanouie je ne sais comment, car tout cela s'est terminé ainsi que dans un rêve, et c'est pourquoi je me demande si ce n'est pas un songe que je cherche depuis hier à m'expliquer... — La peur, cette première punition des consciences coupables, la peur, aujourd'hui comme hier, énerve mes forces. Je vois toujours un lambeau de crêpe sur lequel est écrit ce mot prophétique : « Cadaver!... » Et ce crêpe lugubre accroît tellement mes terreurs que jamais je n'oserai franchir le seuil de la maison d'un Serraire[1]...

[1] M. d'Entrecasteaux était d'un caractère faible et timide (*vid.*

Eh quoi ! un tissu, un chiffon, un fil de *couleur noire !* à cela tiendrait ma destinée? (*Il sourit tristement.*) *Cur non?* N'étais-je pas parvenu à voir Sylvie presque avec indifférence, et le jour où elle revêtit ses habits de deuil, sa beauté ne m'apparut-elle pas plus éclatante ; ne fus-je pas invinciblement et sans retour attiré vers elle? Les couleurs ont détrôné les astres, elles seules président à notre naissance. Quoi qu'il en soit, il faut que je sonde le complice d'Angélique et que mes doutes s'éclaircissent. Pour le moment, mettons du calme et de l'harmonie dans nos pensées, car voici venir la Castellane.

SCÈNE II.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX, ANGÉLIQUE.

ANGÉLIQUE.

Vous m'avez fait mander, monsieur, je me rends à vos ordres.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Je vous remercie d'être venue, madame. Je vous ai accablée de si cruelles offenses que j'éprouve le besoin d'obtenir de vous mon pardon.

ANGÉLIQUE.

Il vous était déjà donné.

Lettre insolente, écrite par M. d'Entrecasteaux à madame de Cabre, au sujet de laquelle lettre madame d'Entrecasteaux dit en parlant de son mari : « Il est faible, on l'aura poussé à cela. » — Première information, p. 9).

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

J'ai été le jouet de la jalousie...

ANGÉLIQUE.

Je ne pourrai jamais vous mal vouloir de cela.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

J'ai été le jouet de mes remords : c'est que j'ai tant de crimes envers vous à me reprocher.

ANGÉLIQUE.

Ces crimes, Bruno, vous me permettrez de n'y pas croire.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Mais j'y crois, moi, car je sais combien de fois j'ai été coupable contre votre vie, contre celle de mes enfants.

ANGÉLIQUE.

Ne parlez pas ainsi, Bruno, je vous en prie.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Mes crimes sont réels : si vous ne les connaissez pas, vous les soupçonnez, et peut-être, tant vous êtes généreuse et dévouée, en chargez-vous votre propre cœur. Qui sait s'il ne vous est pas arrivé de dire : « Bruno me hait parce que je suis haïssable; s'il devient criminel c'est par ma faute. » — Et alors vous vous êtes ingénument accusée au prêtre, et le prêtre, qui est perspicace et méchant au lieu d'être simple et miséricordieux, aura tiré profit de vos aveux.

ANGÉLIQUE.

Je ne puis m'accuser de ce que j'ignore : cependant ce que vous m'avez dit m'effraie plus que vous ne pensez. Aussi jurez-moi bien que, tandis que je dor-

mais dans le salon de l'hôtel Marignane, nul ne vous a accusé de meurtre et d'empoisonnement, et que ce n'est point pour me faire mourir de frayeur que vous avez inventé tout ceci.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Ce que je vous ai dit est la vérité.

ANGÉLIQUE.

Eh bien! il faut savoir à tout prix où prennent leur source les soupçons de M. l'abbé Serraire. Je veux le savoir. Si vous alliez chez lui?

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Impossible.

ANGÉLIQUE.

Mais, si je lui écrivais?

LE PRÉSIDENT.

Je n'oserai jamais vous en prier : c'est là une idée excellente.

Angélique se place au bureau, écrit un billet d'invitation et le remet au président.

ANGÉLIQUE.

Voyez.

LE PRÉSIDENT.

Ceci est fait sans ruse et avec trop de politesse : l'abbé ne viendra pas.

ANGÉLIQUE.

Que voulez-vous donc que je lui dise?

LE PRÉSIDENT.

Vous le savez mieux que moi.

ANGÉLIQUE.

Je vous jure que je ne vous comprends pas.

LE PRÉSIDENT.

C'est-à-dire que vous fermez à présent votre intelligence, comme hier j'ai fermé les yeux.

ANGÉLIQUE.

Plutôt que de récriminer encore, Bruno, dictez et j'écrirai.

LE PRÉSIDENT.

Eh ! mon Dieu, suivez l'impulsion de votre cœur. Pourquoi ne mettriez-vous pas : Mon père, je vous aime et brûle de vous le redire...

ANGÉLIQUE.

Assez. Vous savez bien que je me refuserai toujours à un mensonge.

LE PRÉSIDENT.

Une femme qui trahit ses serments s'engage par cela même à mentir à toute heure.

ANGÉLIQUE.

Je me résigne lorsque vous me dédaignez, je me tairai lorsque vous m'insultez. Mon arme est le silence, c'est le bouclier qui attend immobile la flèche de l'outrage.

LE PRÉSIDENT.

Je saurai bien vous faire sortir de cette impassible douceur.

ANGÉLIQUE.

Votre colère et de fausses accusations ne m'arracheront jamais ni larmes, ni justification.

LE PRÉSIDENT.

Mais enfin que craignez-vous, en disant à cet homme que vous l'aimez? Croyez-vous que je veuille me servir contre votre honneur de votre aveu écrit? Tel ne peut être mon but, car j'ai à cœur avant tout de voir

Serraire et de tenir de lui sur quoi il se fonde pour me traiter de vil empoisonneur.

ANGÉLIQUE.

Allez l'interroger, la chose en vaut la peine. Quel que soit le péril, à votre place, je courrais m'enquérir de ce qui intéresserait ma vie et ma réputation : et vraiment le péril existe si peu que je n'hésite pas, à l'instant même, à aller demander la vérité à celui en qui je dois avoir confiance, puisqu'il m'a été donné comme directeur spirituel par madame votre mère.

LE PRÉSIDENT.

Je vous défends de sortir d'ici, madame. Il vous tarde donc bien de prévenir votre amant de mes craintes et de lui porter de nouveaux renseignements menteurs !

ANGÉLIQUE.

Vous mettez une telle persistance à m'assurer que je suis adultère, que vous finirez par me le faire croire. Un assoupissement n'est-il donc pas permis au sortir d'une atmosphère chaude comme l'haleine d'une courtisane.

LE PRÉSIDENT.

Vous ne dormiez pas, madame.

ANGÉLIQUE.

Vous soutenez avoir vu parfaitement, or ce que vous dites là me rassure et me console.

LE PRÉSIDENT.

Je ne comprends pas ce qui me retient d'imiter votre calme et votre indifférence. Après tout, qu'ai-je à craindre de Serraire ? Qu'est-il de plus que le dépositaire de vos secrets de confession, qu'il ne saurait

violer et qu'on ne saurait croire ; car c'est bien dans le prostibule des péchés que vous avez comploté ma perte.

ANGÉLIQUE.

Ce n'est pas un secret de confession venu de moi qui peut vous accuser. Je vous l'ai déjà dit.

LE PRÉSIDENT.

C'est donc en confidence d'amour que vous lui avez appris ce que j'étais. Mais alors il est de votre réputation de convaincre Serraire de calomnie. Si vous dévoiliez publiquement et sans pudeur vos rapports avec lui, on crierait partout pendant que je serais jeté en pâture aux mains de l'exécuteur de la haute justice : « Cette Castellane que l'on dit si pure et qui paraît si candide dans le monde n'est qu'une femme prude et madrée qui s'attache à l'éphod d'un prêtre et couvre ses crimes d'une étole... Il lui faut un angle bien ténébreux dans une église bien sombre. » Voilà ce qui retentirait à vos oreilles dans tous les lieux et carrefours où le bourreau me conduirait. Non, non, quoi qu'il arrive, vous soutiendrez énergiquement que le dénonciateur en impose.

ANGÉLIQUE.

M. l'abbé Serraire n'a-t-il pas été institué légataire des papiers du docteur Darluc ?

LE PRÉSIDENT.

On le dit : mais que signifie cette question ?

ANGÉLIQUE.

Elle signifie malheureusement que, si vous n'avez point inventé une torture d'un nouveau genre, que si ce que vous racontez d'hier soir est véritable en partie,

M. l'abbé Serraire peut et doit avoir plus qu'un secret de confession, plus qu'une confidence d'amour.

LE PRÉSIDENT.

Que peut-il avoir ?

ANGÉLIQUE.

Ce que vous appelez, vous autres, un commencement de preuve par écrit.

LE PRÉSIDENT.

Mais cette preuve d'où vient-elle? que dit-elle ?

ANGÉLIQUE, *douloureusement.*

Elle vient de moi...

LE PRÉSIDENT.

Elle vient de vous et elle m'accuse! sans doute c'est encore une lettre adressée à cet abbé maudit. Vous lui écrivez mes crimes pour lui prouver que vous ne pouvez appartenir à un assassin, et que, partant, vous êtes à lui tout entière.

ANGÉLIQUE.

Ma lettre est à l'adresse du docteur Darluc.

LE PRÉSIDENT.

Celui que vous envoyâtes chercher chez le comte Du Bar, dans la nuit où vous vous crûtes empoisonnée. Mais que dites-vous dans cette pièce?

ANGÉLIQUE.

Je recommande en grâce au docteur de garder le silence sur tout ce qu'il a vu et entendu[1].

[1] Au mois de mai 1783, madame d'Entrecasteaux envoya prendre dans la nuit le médecin Darluc, qui était alors logé chez le comte Du Bar, et lui dit qu'elle avait été empoisonnée. Ce médecin, retournant chez lui, demanda à sa nièce si M. de Castellane aimait beaucoup madame d'Entrecasteaux. La demoiselle Darluc répond

LE PRÉSIDENT.

Qu'a-t-il vu? qu'a-t-il entendu? Qu'au lieu de vous consoler, je souhaitais la fin d'un atroce supplice. Cela prouve une chose de notoriété publique, à savoir : que j'ai toujours cru que la mort vaut mieux que la vie. Je ne m'en suis jamais caché : tandis que Dieu créait l'homme à son image, il lui prit un juste regret; comprenant qu'il se donnait un rival, il s'arrêta dans son œuvre de vie et perfectionna la mort; de sorte qu'aujourd'hui notre planète est agonisante et inachevée, tandis que le monde destiné à notre âme est complet et éternel, — c'est mon opinion; mais laissons cela. Depuis plus de six mois, le docteur Darluc est mort, cette pièce n'est pas de vous, vous l'arguerez de faux. Votre révérend père vous apprendra les équivoques et les restrictions mentales qui vous seront nécessaires pour ne point mentir ni vous parjurer[1].

ANGÉLIQUE.

Il m'est aussi impossible de nier ce billet que de vous accorder celui que vous exigiez tout à l'heure.

LE PRÉSIDENT.

Et que vous ne pouvez plus me refuser maintenant,

que c'est celle de ses filles que M. de Castellane affectionne le plus. Le médecin repart : Il a donné sa fille à un homme qui est bien enfant; sa femme a été empoisonnée et il ne se donne nul mouvement pour y remédier ni pour découvrir l'auteur et la cause d'un pareil attentat. —Les remèdes administrés, madame d'Entrecasteaux est tirée d'affaires, et quelques jours après elle mande par un billet au même médecin de ne point parler de cet événement (*vid.* Analyse des charges et déposition de la demoiselle Darluc, 43e témoin).

[1] *Vid. Provinciales*, lettre IX, p. 129 et 130.

à moins que vous ne désiriez voir un président à mortier au parlement, devant l'église métropolitaine, faire amende honorable en chemise, tête et pieds nus, le hart au cou, tenant un flambeau ardent en ses mains. (*Avec un geste brutal.*) — Écrivez, madame!

ANGÉLIQUE.

Épargnez-moi cette infamie. Je ne sais pas dire ce qui n'est pas dans mon cœur. D'ailleurs, pourquoi vous exagérer le danger? Croyez-vous que j'aie manqué de recommander qu'on brûlât ma lettre? Pourquoi donc me torturer ainsi?

LE PRÉSIDENT.

Vous torturer!.. Comme si vous ne vous réjouissiez pas à l'idée que ces poings menaçants seront coupés, que ces bras, ces jambes et ces reins seront rompus et mutilés. Je sais bien ce que je dis, madame, moi qui rends des arrêts.

ANGÉLIQUE.

Grâce, monsieur; ce que vous récitez avec tant de sang-froid me fait horreur.

LE PRÉSIDENT.

Vous m'entendrez jusqu'au bout. Votre époux sera mis sur une roue pour y vivre tant qu'il plaira à Dieu, mais vous verrez le bourreau lui donner par charité le coup de grâce en pleine poitrine, et vous pourrez alors librement vous endormir dans les bras de votre prêtre infernal. Si mes paroles vous font horreur, que vous fera ce spectacle? Et maintenant hésiteriez-vous encore à écrire à votre amant?

ANGÉLIQUE.

Je préfère que cette main, au lieu de vous obéir, me donne la mort.

LE PRÉSIDENT.

Nous savons quel genre de courage il est laissé à une Lucrèce jésuitique[1]. C'est votre dernier mot, madame?

ANGÉLIQUE.

Le dernier.

LE PRÉSIDENT.

Puisque je n'ai plus d'espoir qu'en moi, je cours chez votre Serraire.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, LA MÈRE DE M. D'ENTRECASTEAUX.

LA MÈRE.

J'en viens, monsieur, et vous ne sortirez pas d'ici que vous ne m'ayez expliqué le motif qui vous a indignement poussé à compromettre l'honneur d'une marquise de Grimaud. Avez-vous perdu la raison, mon fils, pour vous exposer ainsi à la risée de tous?

LE PRÉSIDENT.

Qui m'attire votre colère, madame? comme je vous l'ai attesté, n'ai-je pas vu un homme enlacer cette femme et lui parler de moi avec mépris? Ne l'ai-je pas entendu m'accuser imperturbablement d'un crime

[1] Qui ne connait cette théorie du viol qui ordonne de laisser faire plutôt que de crier et de donner ainsi scandale?

faux et odieux? N'ai-je pas reçu cet avertissement secret que vous pouvez lire et qui prouve que la conduite de madame n'est ignorée de personne?

Il fait passer à sa mère la lettre qu'il a trouvée, la veille, à l'hôtel Marignane.

LA MÈRE.

Vous n'avez rien vu, rien entendu, et cette lettre, trop philosophique et lâche comme l'anonyme[1], vous savez, sans doute, mieux que qui ce soit, d'où elle part.

LE PRÉSIDENT.

Si vous voulez nier la lumière du jour, ma mère, vous en êtes libre; mais je suis sûr que, pour détourner ma légitime vengeance, un adultère m'a traité d'assassin, —et cette accusation, précisément parce qu'elle n'est pas fondée, a dû m'épouvanter et m'épouvante encore.

[1] Pour ne pas ralentir la marche de l'action, nous donnons ici cette lettre, qui est restée plus de trente ans dans une malle renfermant divers papiers de famille; cette malle était déposée, sous scellés, au prétoire d'une justice de paix à Aix.

« Marquis, votre femme est très-malheureuse par votre faute, et le » malheur rend plus molles les fibres de l'âme. Elle désirerait être une » sainte, elle a toutes les qualités qu'il faut pour cela : la douceur, » la bienfaisance, l'exaltation, l'imagination ardente. Mais, prenez » garde, si elle hait le commerce de galanterie qu'affectent les » femmes de nos jours, elle comprend et admire les joies vives qui » se puisent aux feux du cœur. Angélique a les vertus et les vices » de son tempérament; elle est intelligente, mais tiède et sans vo- » lonté; elle est sensible, ce qui veut dire facile. Méfiez-vous de » ces caractères calmes à la surface, ils cachent un tourbillon dans » les profondeurs : si vous désirez savoir pourquoi je me permets » cette maxime, entrez sans bruit, ce soir, vers onze heures, dans » le salon bleu de l'hôtel de Marignane. »

LA MÈRE.

C'est parce qu'une accusation même absurde est toujours terrible à traverser que, jalouse de votre dignité et de votre caractère, j'ai cru devoir sans retard interroger M. l'abbé Serraire sur les choses que vous lui reprochez. J'ai appris, à ma grande satisfaction, qu'il ne vous avait jamais vu, et que, par suite, il n'avait pu vous parler des faits que, au surplus, il ignorait complétement. Si désormais des soupçons naissent dans son esprit, c'est par moi qu'ils lui seront venus. Voilà le triste résultat de votre façon d'agir inconsidérée.

LE PRÉSIDENT.

Madame, cet homme ment et se joue de vous.

LA MÈRE.

Cet homme, j'avais regret d'avoir cédé à la mode et de l'avoir choisi comme directeur de conscience, malgré l'avis et les préventions d'Angélique; mon regret s'est changé en joie du moment où j'ai appris que vous lui portiez haine parce qu'il cherche de tous ses efforts à ramener vous et madame de Saint-Simon à la vertu et au devoir. Quel intérêt a cet homme à me tromper? Aucun, tandis que dès longtemps nous connaissons vos projets et le degré de confiance qu'il faut vous accorder. Quant à vous, ma bru, quoique soupçonnée à tort, vous ne pouvez plus paraître devant cet homme. (*Avec affectation.*) C'est là mon vœu et celui de ce révérend père évangélique, qui ne veillera pas moins sur votre bonheur.

ANGÉLIQUE.

Permettez-moi, ma mère, de vous répondre, puis-

que le silence de Bruno m'y autorise. Il est incontestable que j'ai rencontré M. l'abbé Serraire dans un lieu et à une heure, inaccoutumés et que, tandis qu'il était seul avec moi, j'ai eu le tort inexcusable de m'abandonner au sommeil. Il y avait certes dans une pareille situation de quoi solliciter la jalousie de mon mari et troubler son imagination : mais ce que je puis jurer devant Bruno et devant Dieu, c'est que je n'ai rien à reprocher à mon cœur pur de toute intention criminelle, et que je ne reculerai devant rien pour protéger mon époux contre les calomnies et contre les dangers.

LE PRÉSIDENT.

Silence! s'il est vrai que vous me portez intérêt, veuillez sortir ou cesser de telles protestations : elles me font mal.

LA MÈRE.

Venez, ma fille.

SCÈNE IV.

LE PRÉSIDENT *seul.*

Suis-je bien en moi? J'ai froid comme dans un suaire. Tout ce qui m'entoure prend un aspect étrange et railleur. (*Regardant le portrait du chancelier Morus.*) Cette tête semble m'appeler. Je sens mon esprit égaré parcourir les champs dévastés du désespoir, de la haine, du crime! . . . *Abyssus abyssum invocat.*

— Mais vous avez fait *le Méchant*.
— Oh! cela est bien différent. J'ai étudié chez les Jésuites : ma pièce n'est point une création, ce n'est qu'une copie. (GRESSET.)

L'Oratoire des jésuites.

Le principal tableau de l'autel représente l'*Annonciation* par Puget. Le premier du côté de l'évangile est la *Visite que la sainte Vierge rendit à sainte Élisabeth* : il est également signé par Puget. Le plafond est porté aux quatre coins par de colossales figures d'homme dont la moitié du corps est cachée dans une gaîne de draperie. Quatre statues de femme sont rangées dans les intervalles qui séparent les tableaux ; ce sont : *Marie*, sœur d'Aaron, jouant du tambour de basque ; *Jahel*, enfonçant un clou dans la tête de Sisara ; *Débora* la savante ; *Esther* la belle. Comme le dit, sans malice, M. de Haitze en parlant de l'ancienne chapelle des jésuites : « Tout est apprêté pour le plaisir des sens de ceux qui vont recevoir dans ce lieu délicieux le pain des anges, qui est de la graine du meilleur froment. »

SCÈNE I.

DEUX NOVICES.

PREMIER NOVICE.

J'ai fait cette nuit un songe affreux [1].

[1] Pour connaître toute la vérité de cette scène, il suffit de la rapprocher de la déclaration parricide de *Jacques Commolet*, prêchant

DEUXIÈME NOVICE.

Quel songe?

PREMIER NOVICE.

Comme je vous le raconterai présentement. Vous vous rappelez le sermon que le révérend père Serraire fit, l'autre jour, à Marseille, sur le meurtre d'Eglon par Aod, *qui magis judicandus est interemisse hostem quam populi rectorem, licet tyrannum?*

DEUXIÈME NOVICE.

Je m'en souviens.

PREMIER NOVICE.

J'ai été impressionné vivement par ce sermon.

DEUXIÈME NOVICE.

Cela ne m'étonne pas, ne vous a-t-on pas surnommé la sensitive?

PREMIER NOVICE.

J'ai rêvé que notre Seigneur roi, vêtu de blanc, symbole de l'innocence, montait sur un échafaud : je l'ai vu s'avançant du côté gauche, le visage très-rouge. Il considéra avec calme les objets qui l'environnaient,

à Paris, dans la paroisse de Saint-Barthélemy, en 1593, après la conversion d'Henri IV, c'est-à-dire dix-sept ans avant le coup de couteau de Ravaillac : « Il nous faut un Aod; fût-il moine, fût-il » soldat, fût-il berger, il n'importe, il nous faut un Aod. Vous ver» rez un miracle très-exprès de Dieu; oui, vous le verrez, et tenez» le déjà pour arrivé. » Il faut aussi se souvenir que le Père Serraire ne dut, dans l'église des Accoules, que développer ces quelques lignes du Père Berruyer, extraites de l'*Histoire du peuple de Dieu* : « Aod proposa l'expédient que l'Esprit de Dieu lui suggérait; » on l'approuva et on convint que la ruse était légitime contre un » violent oppresseur qu'on n'était pas en état d'attaquer à force » ouverte avant que d'avoir mis le *trouble* dans ses États par *quel» que coup extraordinaire.* »

demanda si les tambours ne cesseraient pas de battre, faisant signe qu'il voulait parler; mais des voix irritées crièrent aux exécuteurs, qui étaient au nombre de quatre, de faire leur devoir, et Louis XVI fut justicié. Plusieurs Marseillais dont la figure m'a frappé, le jour où notre père prêcha dans la nef des Accoules, s'approchèrent alors du cadavre royal, imbibèrent dans son sang la pointe de leur épée; en disant: « Voici du sang de l'ennemi du peuple, du tyran! » Puis à l'exemple des juifs de Jérusalem, ils mirent en lambeaux les vêtements de la victime, *scinderunt vestimenta sua.*

DEUXIÈME NOVICE.

Votre rêve est absurde.

PREMIER NOVICE.

Si pourtant il se réalisait jamais, *quod Deus avertat!* on ne manquerait pas d'en accuser la Compagnie.

DEUXIÈME NOVICE.

Et l'on aurait tort, car, d'après votre récit solennel, c'est toute une nation qui serait régicide.

PREMIER NOVICE.

Mais pourquoi prêcher aux nations le tyrannicide, quand le concile général de Constance, dans sa quinzième session, défend d'enseigner qu'il est permis de tuer un tyran?

DEUXIÈME NOVICE.

Saint Thomas, le grand docteur, l'abîme de toutes les sciences, n'a-t-il pas inventé, avant nous, la doctrine meurtrière? Pourquoi donc n'en accuserait-on pas cet ordre des dominicains, qui se prétend, sans plus d'orgueil, l'ordre des Vierges, l'ordre thaumaturge,

une boutique et un laboratoire de miracles, l'étaie et l'échalas de l'Église romaine? [1]

PREMIER NOVICE.

Si saint Thomas s'est trompé, nous avons tort de mettre en crédit ses erreurs. Saint Thomas n'excuse pas saint Ignace.

DEUXIÈME NOVICE.

Vous êtes sorti du peuple, et vous vous intéressez aux rois; allez, vous n'êtes qu'un fou, mon frère.

PREMIER NOVICE.

Si quis dixerit fratri suo : Fatue, reus erit gehennæ ignis [2].

DEUXIÈME NOVICE.

Or donc; vous n'êtes qu'un âne.

PREMIER NOVICE.

En ce cas, j'ai la consolation d'avoir été chanté par feu le révérend père Bondi [3].

DEUXIÈME NOVICE.

Qu'il s'incline *stercoreus* [4], *nam in hac causâ, ait Suarez, nos omnes unum sumus.*

Les deux novices sortent en entendant venir le révérend père Serraire.

[1] *Vid.* Politica Christiana. F. Hyac. Chalvet, p. 188.
[2] Saint Matthieu, chap. v, vers. 22.
[3] Jésuite, auteur d'un poème sur les ânes.
[4] Mot qu'employaient volontiers les jésuites dans leur polémique.

SCÈNE II.

Le révérend père, Marie Bal, Marie Fabre et Auguste Reynaud traversent le théâtre.

MARIE FABRE, MARIE BAL ET A. REYNAUD.

Nous redoublerons de zèle dans l'exécution de vos santes volontés.

Ils baisent la main de Serraire et sortent.

SCÈNE III.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Et les propres domestiques d'un homme seront ses ennemis. . . . .[1] Celui que j'ai pour mission d'abattre est sur le précipice; trouvons maintenant le choc qui doit l'y faire tomber. Il n'est qu'insensé, il faut le rendre criminel.

SCÈNE IV.

LE RÉVÉREND PÈRE, LE CHEVALIER D'ENTRECASTEAUX.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Vous êtes exact chevalier, et eela mérite récompense.

Il lui remet un sauf-conduit.

LE CHEVALIER.

Vous n'êtes pas moins exact, mon révérend. (*Il lit.*)

[1] Évangile selon saint Matthieu, chap. x, vers. 36.

« De par le roi. — Sa Majesté, voulant continuer » au... »

LE RÉVÉREND PÈRE.

Au sieur chevalier d'Entrecasteaux, je suppose, car c'est à lui que vous le destinez.

LE CHEVALIER.

« Le moyen de vaquer à ses affaires, lui a accordé » sauf-conduit de sa personne pendant....

LE RÉVÉREND PÈRE.

Six mois, attendu que le renouvellement ne nous est pas interdit.

LE CHEVALIER.

« A compter de ce jour, durant lesquels Sa Majesté » fait défense à ses créanciers d'exercer contre lui au- » cune contrainte, à tous huissiers, sergents ou autres, » de l'arrêter, ni inquiéter; et à tous concierges et » geôliers des prisons de l'y recevoir, à peine de dés- » obéissance, d'interdiction de leurs charges, et de » tous dépens, dommages et intérêts : et si, au pré- » judice desdites défenses, il était emprisonné, veut » Sa Majesté qu'il soit élargi; quoi faisant, tous con- » cierges et geôliers en demeureront bien et valable- » ment quittes et déchargés. Donné à Versailles, le...

LE RÉVÉREND PÈRE.

Le 31 mai 1784.

LE CHEVALIER.

« Signé : Louis, et plus bas : Amelot. » Sur l'honneur, c'est admirable! mais comment vous procurez-vous ces papiers revêtus de la signature royale ?

LE RÉVÉREND PÈRE.

L'humanité est une cavale infatigable et rétive qui

a d'un pôle à l'autre pour arène : on ne la réduit qu'avec ces deux brides : l'or et la femme; les chevaliers de la Vierge sont habiles à tenir et à diriger ses rênes.

LE CHEVALIER.

On dit qu'il y a entre vos deux ordres, dont le but est pourtant le même, la différence qui sépare l'instinct de la volonté, la barbarie du progrès : je n'ai pas de peine à le croire. Mais que puis-je faire pour vous témoigner toute ma reconnaissance ?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Pour moi, rien. Vous savez peut-être que j'ai pris à tâche de réconcilier monsieur votre frère avec madame votre belle-sœur?

LE CHEVALIER.

Je vous seconderai volontiers, maître, dans ce projet; car je donnerais une partie de mon sang pour le repos et le bonheur de la pieuse marquise d'Entrecasteaux.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Il ne faudrait pas tant. Je compte déclarer à madame de Saint-Simon qu'elle ait à fuir monsieur votre frère. Je ferai entrevoir à cette pénitente qu'elle trouble la paix d'une famille, et elle me comprendra, je l'espère. Malheureusement, madame de Saint-Simon est une de ces femmes chez qui l'ardeur féline l'emporte sur la raison, et chez qui l'amour coule avec le sang. Elle ne se dessaisira de l'objet aimé que contre échange.

LE CHEVALIER.

Un amant n'est pas si difficile à trouver.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je suis ignorant de ces choses; mais je crois que toutes les figures ne conviennent pas.

LE CHEVALIER.

Ne suis-je pas le portrait exact de Bruno, et partant son légitime successeur?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Et votre vœu de chasteté?

LE CHEVALIER.

Bah! un vœu contre nature n'engage pas avec l'auteur de la nature.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Vous niez donc la maxime générale : *melior est cœlibatus matrimonio?*

LE CHEVALIER.

Non, j'entends seulement par *cœlibatus* la défense de prendre une épouse, mais la permission de jouir d'une maîtresse. Ainsi donc je vais marcher, en preux chevalier de Malte, à la conquête de la belle veuve de Saint-Simon, qui, tout calculé, ne saurait me résister.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Votre calcul doit être exact, car vous réunissez la grâce de Jean et l'ardeur de Simon [1].

LE CHEVALIER.

Mais, j'y songe, si je me rencontre face à face avec le président?

[1] Jean signifie le gracieux, et Simon le fort. C'est pourquoi Jésus-Christ choisit ce dernier, après l'avoir appelé Pierre, comme le chef de son Église.

LE RÉVÉREND PÈRE.

La jalousie, chevalier, c'est ce que nous devons désirer, il me semble, pour amener une rupture.

LE CHEVALIER.

Mais Bruno aime la veuve jusqu'au délire, et l'effet de cette rupture peut tomber sur Angélique.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Le sort de madame Angélique ne saurait être pire. Pourquoi tant d'objections? Avez-vous confiance en moi?

LE CHEVALIER.

Entièrement.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Eh bien! je crois votre projet tellement exécutable et méritoire que, si vous étiez jésuite, je vous ordonnerais d'agir sur-le-champ, vous rappelant, à ce propos, ce que notre glorieux fondateur écrivait à nos frères de Portugal[1] : « Pour moi, je ne désire rien autre que de » vous voir recommandables par une sincère et par- » faite obéissance et une entière abnégation de la » volonté et du jugement; et la dernière façon de » soumettre son libre arbitre, c'est de vous dire à vous- » mêmes que tout ce qu'un supérieur ordonne est la » volonté et l'ordre de Dieu même, ainsi que vous » vous efforcez de plier votre esprit et votre inclina- » tion à croire ce que la foi catholique vous pro- » pose...[2] »

[1] Epist. sancti Ignatii, 1553, vol. 2, p. 161, § 3, col. 2.

[2] *Ibid.* « . . . Atque ut ad ea credenda quæ catholica fides pro- » ponit toto animo assensuque vestro statim incumbitis... »

LE CHEVALIER.

Pardon, mon maître, voici un passage que je ne comprends guère. Il paraîtrait, d'après saint Ignace, que ce que la foi catholique propose n'est pas très-croyable, puisqu'on est obligé pour y croire de plier avec effort son esprit et son inclination.

LE RÉVÉREND PÈRE, *continuant.*

« Ainsi, sans aucun examen, et par une espèce » d'emportement aveugle, d'une volonté avide d'o- » béir, vous devez vous porter à exécuter ce que votre » supérieur vous ordonne. »

LE CHEVALIER.

Je lui dois trop et ses sentiments sont trop louables pour que je ne considère pas le révérend père Serraire comme mon supérieur et ses conseils comme des ordres.

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, MADAME DE SAINT-SIMON.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Madame de Saint-Simon, j'ai l'honneur de vous présenter M. le chevalier d'Entrecasteaux en même temps que mes respects.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Il y a longtemps, monsieur le chevalier, que je désirais vous connaître.

LE CHEVALIER.

Votre désir, noble dame, avait en moi plus que de

l'écho, et vous me permettrez de dire, au quantième près, comme Ranchin :

Le dernier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le beau dessein que je formai,
Le dernier jour du mois de mai !
Je vous vis, et je vous aimai !
Si ce dessein vous plut, Sylvie,
Le dernier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie !

MADAME DE SAINT-SIMON.

Chevalier, vous êtes galant comme un triolet.

LE CHEVALIER.

Et vous gracieuse comme une idylle, adorable comme un hymne d'amour.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Souvenez-vous du lieu où vous êtes.

LE CHEVALIER.

C'est pour ne pas l'oublier que je demande à vous la permission de me retirer, à madame celle de continuer dans la soirée une conversation si agréablement commencée.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Vous serez toujours le bienvenu, monsieur le chevalier.

LE CHEVALIER, *sur le seuil de la porte. Bas, au révérend père.*

Si je me fouettais le cerveau ce soir avec du fougueux Sillery, le défaut de délibération et le motif honnête qui me pousse innocenteraient tous mes actes.

LE RÉVÉREND PÈRE.

En effet, l'intention règle la qualité de l'action, et *operà in ebrietate contingentia, etiam ante ebrietatem prævisa, sunt et non sunt peccata* [1].

Le chevalier sort.

SCÈNE VI.

LE RÉVÉREND PÈRE, MADAME DE SAINT-SIMON.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Que vous disait le chevalier?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Que vous étiez bonne autant que belle.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Par la mâchoire de saint Cédoine [2]! gloire au triomphateur! Vous avez vaincu les Philistins [3]. Eu égard aux difficultés, il vous a suffi de peu de temps pour arriver avec *sœur Angélique* [4] à la perfection de l'union de l'époux et de l'épouse dans le ménage spirituel.

[1] (Antonius Escobar. Théol. mor., tom. 1, lib. 4, sect. 2: De vitiis cap.) — Le Père Fagundez (liv. 9, sur le décalogue) prétend que : « Il est permis à un fils de se réjouir du meurtre de son père » qu'il a commis étant ivre : et cela à cause des biens qu'il en hé- » rite; » et son raisonnement à l'appui de cette assertion est certes moins excusable que celui du chevalier d'Entrecasteaux.

[2] Second archevêque d'Aix, dont la mâchoire était conservée à la cathédrale.

[3] Le parti vicieux et fort traite toujours de Philistin le parti faible et moral. C'est ainsi que, dans les universités d'Allemagne, les étudiants turbulents traitent les bourgeois leurs créanciers.

[4] Manière ironique de désigner madame d'Entrecasteaux, dont les habitudes et l'extérieur étaient très-simples.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Il est si vrai que j'ai à cœur l'union de l'époux et de l'épouse que je vous ai demandé cette visite pour obtenir de vous votre séparation d'avec cet époux, dont vous compromettez l'avenir et qui ne peut rien pour le vôtre.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Vous feignez de ne pas me comprendre. Je suis fille d'Eve, et vous connaissez ma curiosité; je croyais donc que vous m'aviez appelée pour me raconter les détails du sacrifice fait par vous avec madame la présidente sur l'autel de *sainte Gaudencie*[1]. Resterez-vous longtemps dans la fosse de cette nouvelle mort mystique ?... Voyons, dites-moi comment vous avez pu dompter une vertu aussi revêche. Par les extases, n'est-ce pas? Au moyen des fumigations du réchaud d'encens, de l'imposition des mains, des oraisons jaculatoires, vous êtes parvenu à lui verser goutte à goutte la fameuse vision de sainte Thérèse.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Quelle vision?

MADAME DE SAINT-SIMON.

Je la sais par cœur. « Je vis un ange près de moi,
» dans une forme corporelle. Son visage étincelait de
» lumière : c'était un séraphin. Cet ange avait en
» la main un dard qui était d'or, dont la pointe était
» fort large et qui me paraissait avoir à l'extrémité un
» peu de feu. Il me sembla qu'il l'enfonça diverses
» fois dans mon cœur, et que toutes les fois qu'il l'en

[1] De *gaudere*, se réjouir. Sainte Gaudencié est le nom déguisé de sainte Réjouissance.

» retirait, il m'arrachait les entrailles et me laissait » brûlante d'un si grand feu que la violence de ce feu » me faisait jeter des cris, mais des cris mêlés d'une » si extrême joie que je ne pouvais désirer d'être déli- » vrée d'une douleur si agréable. » Vous êtes si habiles, vous autres saints, et forts à apprendre comment on place son âme sur l'autel et son corps dans l'alcôve, que Dieu vous humilie souvent [1].

LE RÉVÉREND PÈRE.

Assez d'ironie, vous allez me promettre de ne plus voir jamais M. Bruno de Bruny, marquis d'Entrecasteaux.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Vous étiez plus tolérant jadis. La première fois que, tremblante, je vins à vous, le soir, tout au fond de la cathédrale, marmonner à votre oreille mes passions, mes désirs, mes vices, ce que je n'osais avouer à mon mari, confier à ma mère, dire à moi-même, ma frayeur se dissipa bientôt, car vous m'encouragiez sur la pente des amours défendues, vous flattiez mes inclinations. Abusant de celles-ci pour vous emparer de mon esprit et de mon corps, vous me parliez sans cesse de cet amour qui contient tous les autres, de l'amour de Dieu, de ce tout dans lequel on peut

[1] Dieu, pour humilier les forts et les saints, permet que le démon les pousse, même dans l'éveil, à certains actes charnels, et qu'il leur remue les mains et autres membres sans leur consentement, c'est-à-dire sans péché. Parfois ces mouvements violents et involontaires se rencontrent entre deux personnes qui peuvent être un homme et une femme (articles condamnés de Molinos, p. 41 et 42). C'est à cette doctrine inqualifiable que font allusion les paroles de madame de Saint-Simon.

perdre son rien. Troublés tous deux, nos cheveux se rapprochèrent et s'unirent, votre bouche attira la mienne, notre souffle se confondit. Vous me pressiez par tous les pores de prolonger un entretien enivrant qui ébranlait votre chair.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Licet confessiones mulierum excipere, cum eis utiliter et honestè conversari, eas visitare vel decenter amplecti, quamvis prævideatur pollutionem indè secuturam[1].

MADAME DE SAINT-SIMON.

Je revins souvent dans le réduit de chêne noir qui était pour moi la croix à laquelle Madeleine se tenait attachée comme à une planche de salut après le naufrage. Je vous aimais parce que votre imagination brûlante excusait et entretenait mon amour pour Bruno, parce que, à la mort de madame de Saint-Simon, vous me consoliez en me montrant Bruno, toujours Bruno : et maintenant vous exigez que j'abandonne en un jour ce que vous avez toléré, ce que vous avez voulu si longtemps. Pourquoi ce changement? Est-il le prix que madame Angélique a mis à ses faveurs? S'il en est ainsi et si vous aimez cette femme, je vous avertis que c'est sa mort que vous me demandez.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Pour avancer une chose aussi monstrueuse, êtes-vous bien sûre de cette chose?

MADAME DE SAINT-SIMON.

Aussi sûre que je serais présidente d'Entrecasteaux

[1] *Vid.* Supplément au traité de Sanchez, *De Matrimonio*, par M. Bouvier, évêque du Mans.

si je voulais du sang dans mes amours. Vous l'ignorez moins que tout autre, vous qui avez si bien su accuser Bruno d'empoisonnement.

LE RÉVÉREND PÈRE,

Je n'ai rien su, je vous jure, et je crois qu'en ce moment vous m'effrayez et me trompez pour me sonder.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Je ne suis pas aussi habile comédienne que vous le pensez.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Il est impossible que vous ayez donné dans ce crêpe ridicule, dans cette fable absurde qui a été si maladroitement répandue par M. d'Entrecasteaux. Vous êtes convaincue que je n'ai accusé de rien M. le président; vous êtes assurée plus que personne qu'il n'y a point eu d'adultère...

MADAME DE SAINT-SIMON.

C'est trop juste : l'adultère n'existe pas. Ne peut-on pas toujours faire abstraction de la circonstance du mariage? [1]

LE RÉVÉREND PÈRE.

Ne raillez pas. Saint Matthieu a écrit [2] : « Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà commis

[1] On a cité à satiété et partout, dans ces derniers temps, cette maxime jésuitique : « *Si quis delectetur de copulâ cum muliere » nuptâ, non quia nupta, sed quia pulchra est, abstrahendo scilicet » à circumstanciâ matrimonii, juxtà plures auctores hæc delectatio » non habet malitiam adulterii, sed simplicis fornicationis.* »

[2] Chap. v, vers. 28.

l'adultère dans son cœur. » Eh bien, je n'ai pas même regardé cette femme avec convoitise.

MADAME DE SAINT-SIMON, *avec coquetterie.*

Il ne vous siérait pas d'avouer le contraire devant moi.

LE RÉVÉREND PÈRE, *rapprochant son fauteuil.*

Veni, electa mea. Quand je vous exhorte à rompre des relations si chères, et sur lesquelles mon opinion n'a point varié, je ne suis absolument, vous le devinez bien, que l'interprète des désirs de la famille d'Entrecasteaux et de la famille de Thorame qui est la vôtre.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Elle vous a trompé indignement, celle qui vous a poussé au nom de ma famille : mes parents ignorent ma conduite.

LE RÉVÉREND PÈRE.

On pourrait la leur apprendre.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Le payera cher quiconque voudra m'arracher Bruno en me déshonorant.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Courage! je vous promets d'user de tout mon crédit pour empêcher qu'on n'entrave vos amours, ainsi qu'on en a formé le projet. Vous jugerez vous-même si vous devez parler à M. d'Entrecasteaux de ce qui vient de se passer, mais Dieu veuille que vous ne le poussiez pas à des égarements plus dangereux que des calomnies et des mensonges, qui, ne touchant que moi, lui sont charitablement pardonnés.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Sans rancune.

LE RÉVÉREND PÈRE.

A ce soir. Je vous instruirai des nouvelles dispositions de l'ennemi.

Madame de Saint-Simon sort.

Un novice introduit madame d'Entrecasteaux mère par la porte de la sacristie.

LE RÉVÉREND PÈRE, *à Sylvie qui s'éloigne.*

Les circonstances sont graves, songez à votre salut... (*Plus bas et quand Sylvie ne peut plus l'entendre.*) en mettant un terme au scandale que vous donnez.

SCÈNE VII.

LE RÉVÉREND PÈRE,
MADAME D'ENTRECASTEAUX MÈRE.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Je vous remercie, mon père, des paroles que vous venez de dire à cette femme; mais qu'a-t-elle résolu? Comment a-t-elle répondu à vos sages conseils?

LE RÉVÉREND PÈRE.

J'ai épuisé, madame, tous mes efforts. Nous avions, comme vous le savez, deux moyens d'arriver à notre but, qui est la conversion matrimoniale de M. votre fils. Je viens d'essayer de la persuasion à l'égard de madame de Saint-Simon; j'ai tout tenté pour lui faire promettre qu'elle ne verrait plus M. le marquis d'Entrecasteaux, et j'ai la douleur de vous

apprendre que c'est à vous maintenant à hâter vos démarches auprès de la famille de Thorame. Il faut appliquer ce seul expédient qui vous reste avec célérité, parce que la débauchée Madianite, qui a endormi la volonté de M. votre fils et qui est cause de ce qui nous contriste, peut nous susciter de plus regrettables embarras.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Je ne le comprends que trop.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Il vous importe de voir au plus tôt M. de Thorame et de lui ouvrir les yeux sur les débordements d'une fille pour qui l'exhérédation ne serait pas un châtiment assez rigoureux.

SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENTS, MADAME ANGÉLIQUE D'ENTRECASTEAUX.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Que venez-vous faire ici?

MADAME ANGÉLIQUE.

Je n'en sais rien.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je le sais, moi; vous cherchez à me compromettre.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Malgré la défense de votre époux, malgré les conseils de votre mère, malgré les ordres du révérend père Serraire — c'est mal!

UN NOVICE, *entrant.*

M. le président d'Entrecasteaux demande une audience.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Interrogez ces dames.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Le révérend père Serraire n'est pas visible.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je vous disais bien que madame cherchait à me compromettre.

MADAME ANGÉLIQUE.

En quoi madame la marquise d'Entrecasteaux, même soupçonnée, peut-elle compromettre M. l'abbé Serraire? Par deux fois vous avez refusé votre porte à mon mari, et c'est moi, oui, moi, qui vous l'amène à ma suite.

LE NOVICE, *rentrant.*

C'est la troisième fois que M. le président se présente, et il veut à toute force parler au révérend père.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Qu'il entre.

MADAME ANGÉLIQUE.

Merci!

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Il persévère!... Vous avez tort, mon père, de le recevoir.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Comme tout ceci peut vous déplaire...

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Et n'aboutira qu'à de nouvelles sottises...

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je crois qu'il vous conviendrait d'aller remplir la mission que vous vous êtes donnée.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

C'est plus nécessaire que jamais.

SCÈNE IX.

LES PRÉCÉDENTS, LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

LE PRÉSIDENT.

Je suis vraiment peiné d'interrompre un pareil conciliabule ; mais, avant tout, monsieur l'abbé, vous me permettrez de vous jeter à la face que vous êtes un infâme.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Avant tout, vous me permettrez, monsieur le marquis, de vous citer l'Ecclésiaste : « Si vous avez attristé votre ami par vos paroles, ne craignez rien, il est possible encore de vous réconcilier avec lui.[1] »

LE PRÉSIDENT.

Vous, mon ami ? Le philosophe a raison : Dieu me préserve de mes amis !

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Mon fils, quittez ce langage insolent.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Croyez-moi, madame, il vaut mieux que vous sortiez. M. d'Entrecasteaux vous en saura gré autant que moi.

[1] Ecclésiaste, chap. XXII, vers. 26.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Je vous obéis volontiers.

Elle sort.

SCÈNE X.

LE RÉVÉREND PÈRE, MADAME ANGÉLIQUE, LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je crois savoir ce que vous voulez, monsieur : vous venez m'exciter par vos outrages et vos reproches injurieux à remettre cette lettre entre les mains de M. de Saint-Suffren, lieutenant criminel de la sénéchaussée.

LE PRÉSIDENT.

Que renferme cette lettre?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Des choses sublimes que je ne comprends que depuis ce matin, depuis cette heure où madame votre mère est venue, alors que je ne le sollicitais pas, m'éclairer en votre nom sur votre passé. Écoutez :

« *A M. le docteur Darluc, chez M. le comte de Bar, à Aix.*

» Ce matin, 1er juin 1783.

» Excellent monsieur Darluc, mes tortures affreuses
» vous ont fait dire que je serais morte par le poison
» si vous n'étiez venu promptement à mon secours.
» Vous avez déclaré tout haut devant moi que mon
» mari était au moins bien léger de ne pas rechercher
» le coupable. Ne répétez plus cette parole.

» Je connais la main qui voulut me ravir l'existence, mais vous la désigner serait inutile pour » vous autant que criminel de ma part. Comme vos » habitudes d'observation peuvent vous avoir fait » deviner la vérité, je vous supplie, au nom de votre » mère et par ce que vous avez de plus sacré, de » taire à jamais les choses que vous avez vues et entendues durant la nuit dernière.

» Vous ne refuserez pas cette grâce, cher et digne » docteur, à la pauvre mourante qui doit avoir un » grand intérêt à vous écrire ces lignes à la dérobée et » de son lit, à celle qui se dira éternellement votre » dévouée. »

» A. P., marquise d'ENTRECASTEAUX,
» née de CASTELLANE, marquise de GRIMAUD.

» *P. S.* Encore une prière : vous déchirerez ce billet et vous en jetterez au feu les morceaux. »

LE PRÉSIDENT, *arrachant la lettre au révérend père.*
Cette lettre est fausse ou insignifiante.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Seule, il est vrai, madame peut lui donner une signification. Vous pouvez garder cette copie, l'original vous sera remis au jour de votre paix, de votre réconciliation avec votre épouse sans tache : avant cette époque on ne manquerait pas de m'accuser de l'avoir cédée à la force ou à l'amour. Mais, tenez, je ne veux pas vous faire rougir davantage, reconduisez à votre hôtel cette noble femme qui tremble à tort, car le cœur d'un prêtre est un tombeau où tout se dissout et s'oublie.

Vindictâ nemo magis gaudet quàm femina.
(JUVÉNAL.)

Chi non sa fingere non sa vivere; perocche la simulazione e uno scudo che spunta ogni arme, anzi una arma che spezza ogni scudo.

Le boudoir de madame de Saint-Simon.

Madame de Saint-Simon, dans un costume léger qui rappelle l'Orient, est à demi couchée sur une causeuse couverte d'une riche tenture de pourpre; ses pieds nus jouent avec de petites babouches en maroquin rouge.

SCÈNE I.

LE RÉVÉREND PÈRE, MADAME DE SAINT-SIMON.

LE RÉVÉREND PÈRE.

A l'oratoire je vous ai affligée parce que vous aviez l'air de douter de ma constance et sembliez ajouter foi à la mystification que M. d'Entrecasteaux a jouée chez M. le marquis de Marignane.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Je confesse que, malgré ma jalousie vis-à-vis de vous, j'aimais à croire à une partie de la scène arrangée par Bruno tant j'en veux à l'*angélique vertu.*

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je ne me rends pas compte du motif qui fait que le

président m'a choisi pout but à ses haineuses saillies : se douterait-il que vous êtes ma pénitente la plus chérie ?

MADAME DE SAINT-SIMON.

Il ignore jusqu'au nom de mon directeur.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je m'y perds. Serait-ce parce que j'ai essayé de déjouer les projets qu'a exécutés sa famille contre vous ?

MADAME DE SAINT-SIMON.

Quoi! vous croyez que Bruno ait trempé dans l'odieux complot dont je suis la victime ? Au fait, on m'a assuré qu'il s'était rendu chez vous aujourd'hui.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je ne puis guère dire ce qu'il est venu faire chez moi : je ne suis pas ici pour accroître votre irritation. M. d'Entrecasteaux vous répétera que je suis un adultère, un imposteur, un infâme ; qui sait s'il ne vous dira pas que je suis l'instigateur du malheur qui vous arrive ! Pour moi, quoique l'esprit de charité ait ses émotions et ses colères, je n'imiterai point M. le président. Je ne veux pas oublier que je suis venu pour vous calmer et pour vous consoler.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Vous essaieriez vainement de m'apaiser ! Cela crie vengeance ! les lâches, ils ont monté la tête à mon vieux père, ils l'ont excité à me déshériter, à me maudire ! Ils ont voulu un éclat, ils l'auront ! Ils ont voulu m'enlever mon honneur et ma fortune, eh bien, à moi les richesses et les honneurs !...

LE RÉVÉREND PÈRE.

Oui, à vous la couronne au cercle d'or, aux feuilles

de fraisier; à vous le titre de présidente d'Entrecasteaux! mais, prenez garde, dans le plan dangereux que vous vous proposez de suivre, il faut que la réussite soit assurée, parce que *felix crimen desinit esse crimen*[1]. Qui vous répond du succès?

MADAME DE SAINT-SIMON.

Moi.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je connais la puissance de vos yeux, qui ont l'azur de ceux de Pallas et la langueur de ceux de la reine de Gnide; je connais tous les sortiléges de votre coquetterie et de votre malice : vous allez d'abord vous servir du chevalier, s'il vient, pour piquer la jalousie du président.

MADAME DE SAINT-SIMON.

C'est un moyen à peu près semblable que j'employai il y a un an, et qui réussit au delà de mes espérances.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Puis, pour préparer la place, vous préviendrez les reproches de Bruno par des reproches à son adresse plus grands et plus mérités. Puis, vous oublierez tout, car vous l'aimez; alors je vous vois : Bruno vous dit les strophes les plus passionnées de son hymen d'amour, *immota immotis hærentque labella labellis.* Tout à coup vous semblez rêveuse comme la biche sous la feuillée, une flèche vous atteint, vous poussez un cri, vous vous levez, vous glissez des bras du bien-aimé, par une ondulation de tigresse d'Hyrcanie; il court sur vos foulées, vous atteint, et vous bondissez de nouveau ainsi

[1] Matière de vers donnée aux élèves de troisième par F. Mamaky, préfet d'études au collége des jésuites de Rouen, en 1759.

qu'une cavale de Thrace. Tout cela vous le faites si merveilleusement !

MADAME DE SAINT-SIMON.

Tout cela ne suffit point.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Non ; mais en le quittant, vous lui versez le délire de la douleur et de l'amour en une seule coupe large et vertigineuse ; vous l'enivrez, vous l'étourdissez, au besoin, avec le vin incendiaire des voluptés, vous lui mettez l'arme dans la main, vous le poussez. . . .

MADAME DE SAINT-SIMON.

Et demain, madame la présidente d'Entrecasteaux aura vécu.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Oh ! une dernière fois, pitié pour elle.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Ce costume vous plaît-il, mon ami? Suis-je assez belle?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Vous êtes plus belle que Vénus lorsqu'elle sortit de la nacre azurée d'Amphytrite, plus belle qu'Abigaïl lorsqu'elle rajeunissait à son doux giron la vieillesse de David ! Ce *ventus textilis*, comme disait Pétrone, notre maître et notre compatriote, encadre à ravir vos charmes et vos contours : ce vêtement aérien, impondérable, laisse deviner le sang ardent qui coule dans le réseau de vos veines déliées à travers le vallon tiède et embaumé que creusa un baiser de l'amour ! Vous êtes la clef d'or du véritable paradis. *Tu es vas dilectionis.*

MADAME DE SAINT-SIMON.

Mon *assassine,* comment la trouvez-vous posée?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Divinement pour l'effet que vous vous proposez.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Mon fard est-il bien fondu ?

LE RÉVÉREND PÈRE.

L'ange Azariel, qui le premier enseigna aux filles des hommes la manière d'employer le rouge, ne l'aurait pas mieux estompé.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Est-elle assez fraiche et douce, mon haleine ?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Adorable ! Je vois avec plaisir que vous avez suivi le système d'alimentation ou plutôt le jeûne chrétien que je vous avais ordonné.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Des œufs de faisan et de la crême sucrée des dattiers. Voyez..... (*Se amplectuntur more columbarum.*) On a frappé.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Par la dent de saint Jean-Baptiste ! [1] Il m'est pénible de sortir au moment où l'Esprit-Saint soufflait en moi.

Il sort par une porte donnant sur la chambre à coucher de madame de Saint-Simon.

[1] Parmi les reliques de l'église Saint-Jean, se trouvait une dent de saint Jean-Baptiste.

SCÈNE II.

MADAME DE SAINT-SIMON, M. LE CHEVALIER D'ENTRECASTEAUX.

LE CHEVALIER, *avec une allure titubante.*

Madame, je vous baise entre les deux orteils.

MADAME DE SAINT-SIMON

Venez vous asseoir près de moi, monsieur. — Plus près, chevalier.

LE CHEVALIER.

Je ne sais comment on peut respirer sans danger le parfum qu'exhale ce boudoir.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Les odeurs vous incommodent-elles, chevalier?

LE CHEVALIER.

Non, mais il y a ici un parfum sensuel qui enivre.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Surtout ceux qui sont déjà ivres. . . .

LE CHEVALIER.

D'amour.

MADAME DE SAINT-SIMON.

C'est ce que j'allais dire.

LE CHEVALIER, *bas.*

Je sens ma verve qui gronde : je n'y puis résister. (*Haut.*) O Omphale lydienne, permettez à celui qui voudrait joindre la valeur d'Alcide au visage de Pâris...

MADAME DE SAINT-SIMON.

Je vous prie de croire que je n'ai point les goûts de feu madame la duchesse de Berry.

LE CHEVALIER.

Permettez-lui, dis-je, de s'agenouiller devant vous, de filer les sentiments les plus doux sur la quenouille de l'amour avec le fuseau de la langue, et d'inonder d'abord de baisers de feu vos pieds, plus rosats que les doigts de l'aurore... (*Madame de Saint-Simon retire ses pieds.*) Ah! belle inhumaine, votre cheville ne serait-elle plus fine et sèche?

Madame de Saint-Simon avance son pied, que le chevalier agenouillé saisit.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Me prenez-vous pour une esclave qu'on achète au bazar de Stamboul..., enfant?

LE CHEVALIER.

Enfant vous-même! et vous avez sur moi cet avantage que vous le serez toujours, car :

Lorsqu'on plait, toujours on est belle;
Toute la vie est un printemps.
Pour vous, Amour a dit au Temps :
Ne la touche point de ton aile!
Croyez-moi donc, mon Immortelle,
Vous n'avez pas encor vingt ans.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Quand on compte avec si galant calendrier, on mérite bien quelque faveur.

Elle lui donne un baiser.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

LE PRÉSIDENT.

Ceci m'achève !... Mon frère à vos pieds !

LE CHEVALIER.

Et pourquoi pas ? Quels droits avez-vous sur madame ?

LE PRÉSIDENT.

Qui vous a poussé ici, monsieur ?

LE CHEVALIER.

Vos bons exemples.

MADAME DE SAINT-SIMON, *avertissant du regard le chevalier*.

Je ne serais pas éloignée de croire que, en tout ceci, M. le président vous a donné, outre l'exemple, des conseils et peut-être des ordres.

LE CHEVALIER.

Et vous n'avez pas tort de le croire, belle Sylvie.

LE PRÉSIDENT.

C'en est trop ! Sortez, chevalier.

LE CHEVALIER.

Je reste, et je serai votre défenseur, Sylvie, si un président au parlement oublie les égards que l'on doit à sa dame.

Il met la main à la garde de son épée.

LE PRÉSIDENT.

Faut-il donc que je sorte, madame ?

MADAME DE SAINT-SIMON.

Je suis loin de vous dire cela. Si M. le chevalier vous gêne, si je puis entendre, seule, ce dont vous désirez m'entretenir, notre ami se retirera. J'ai le courage de braver sans appui votre présence et votre colère. Au surplus, j'ai moi-même des choses neuves et intéressantes à vous communiquer.

LE PRÉSIDENT.

Ce que j'ai à vous dire, nul autre que vous ne peut l'entendre.

MADAME DE SAINT-SIMON.

J'en suis très-marrie, monsieur le chevalier, mais...

LE CHEVALIER.

Mais vous voudriez bien voir la couture dorsale de mon habit.

Le chevalier sort en chantonnant :

Es de vidrio la muger,
N'éprouvez pas son cœur de glace.
Las! il vous en coûterait cher,
Es de vidrio la muger.

D'en jouer n'ayez jamais l'air,
Car le verre en tombant se casse.
Es de vidrio la muger
N'éprouvez pas son cœur de glace.

SCÈNE IV.

MADAME DE SAINT-SIMON, M. D'ENTRECASTEAUX.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Vous êtes bien sans pitié et sans courage, Bruno. Eh quoi! ne pouviez-vous pas me dire nettement et

loyalement : « Votre amour me pèse, il faut nous séparer, » au lieu de prendre des détours inqualifiables, de prévenir mon père qui me renie et me maudit ? Et, comme si ce n'était pas assez de tout cela pour m'éloigner de vous, vous m'adressez votre frère plein de vin et d'insolence ! Je ne sais pas comment je conserve encore la bassesse de vous recevoir.

LE PRÉSIDENT.

Mais qu'ai-je fait au ciel pour qu'il m'accable à ce point ? C'est moi, Sylvie, que vous accusez de toutes ces lâchetés, en ce moment où, pour vous, je lutte en désespéré, moi qui poignarderais volontiers, comme un ennemi mortel, la place qu'occupait là mon frère. Ah ! tu ne m'as jamais aimé du feu qui me ronge et me brûle.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Chi puo dir com' egli arde e in picciol fuoco.

LE PRÉSIDENT.

L'Italien qui a dit cela devait être trois fois muet.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Avouez-le. Vous venez avec des phrases étudiées pour me dire adieu, et vous allez prendre prétexte de la présence de M. le chevalier. Ne craignez rien, vous me trouverez toute disposée à seconder vos désirs, car j'entre demain au couvent de Sainte-Claire.

LE PRÉSIDENT, *hébété.*

Pourquoi cette retraite ?

MADAME DE SAINT-SIMON.

Vous ne le savez que trop, pour vous laisser tranquille aux bras de votre chaste Angélique et pour

apaiser la colère de mon père, qui me déshérite si je ne vous abandonne.

LE PRÉSIDENT.

Ainsi, demain vous quittez le monde?

MADAME DE SAINT-SIMON.

Si j'y restais, pourrais-je t'abandonner, toi, dans les bras de qui seulement est ma vie! Toi absent, je suis morte, et à l'âme morte le tombeau, le couvent!... Oh! une dernière fois laisse-moi t'envelopper de mon corps comme le ferait l'onde, et te toucher à la fois partout où circule ton sang et ta vie!

LE PRÉSIDENT.

Oui, enlace-moi, enlace-moi. Tes baisers, comme des sons larges et harmonieux, rafraîchissent mon âme et effacent de mon front les horribles pensers qui le nuagent.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Préfères-tu encore la présidente?

LE PRÉSIDENT.

Ne le demande pas. Une prude qui ne me verse de l'amour que les sucs fades ou amers et qui n'a jamais connu ce plein abandon de soi-même, ce délire de la volupté qui s'épure par l'excès même de son feu. Ce n'est pas comme avec toi, toi qui es à moi tout entière.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Hélas! je l'oubliais avec délice, c'est toi qui n'es pas à moi tout entier. Si tu m'appartenais, Bruno, j'aiguillonnerais ton âme ardente et fière qui a besoin d'agir et de s'élever au-dessus des autres; car, vois-tu, il y a là (*lui frappant sur le front*), au centre de ce

cerveau, un feu actif, inquiet qui te pousserait à produire le mal plutôt que de laisser ta vie stérile !

LE PRÉSIDENT.

Ton cœur est si profondément dans mon cœur, tu me fais si bien respirer ton âme que tu me rendrais grand et immortel, rien que par tes souhaits, avec un seul de tes baisers... Mais à quoi penses-tu? Tu ne m'écoutes plus.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Je t'en prie, ne m'aime pas si fort. Tu es noble et beau, cela est vrai, mais je pensais que tu étais plus faux que les premiers serments d'amour.

Elle se dégage.

LE PRÉSIDENT.

Sylvie, quelques gouttes d'alcool suffisent pour enlever la raison à un janséniste; Sylvie, tes paroles doivent suffire pour me rendre fou! Reviens, ô mon enchanteresse, reviens dans mes bras...

Minuit sonne à la flèche du clocher de Saint-Jean.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Bruno, il est temps de nous séparer; retournez à votre Angélique : c'est là qu'est désormais pour vous le bonheur, l'avenir. Moi, j'essaierai de vous oublier, de ne parler de vous qu'à moi-même, de taire ma souffrance. Vous m'avez donné quelques jours d'enivrement qui sont cruellement expiés, et qui me laisseront un souvenir à la fois bien doux et bien amer. Hélas! par vous et pour vous, j'aurai vu se briser ma réputation, ma fortune, mes plus chères espérances. Adieu, soyez plus heureux que moi; accordez-moi, si

vous le pouvez, une place dans vos pensées, mais ne songez plus à me posséder. Pour accomplir ce dernier vœu, vous n'aurez point à vous efforcer, n'est-ce pas? Adieu, le couvent de Sainte-Claire me réclame. Là, j'aurai le calme et le silence, et je tâcherai d'imiter la fleur qui porte mon nom, parce qu'elle se plaît dans la solitude des lieux sauvages, sous le frais abri des roches humides.

LE PRÉSIDENT.

Fleur charmante, douce anémone des bois, Sylvie, que vais-je devenir, si tu ne balances plus au souffle de mes baisers ta couronne blanche et rose? Attends encore un jour, ou plutôt, puisque tu cherches la solitude, viens avec moi dans quelque coin de terre ignoré. Je dispose de ma fortune, nous la partagerons, et nous vivrons tranquilles et heureux.

MADAME DE SAINT-SIMON.

Nous n'avons plus, Bruno, l'âge où l'on fait du roman. Bientôt, et avec raison, vous vous lasseriez de moi, et puis, je vous l'ai dit, vous êtes appelé à de hautes destinées, et, quoiqu'il m'en coûte, je ne veux pas un jour me reprocher de vous les avoir ravies. Adieu, et pour vous prouver, Bruno, que je suis morte au monde, je vous prie d'accepter en legs, dès ce moment, cette cassette qui servit à M. de Saint-Simon dans ses voyages, et que je vous ai bien des fois refusée.

Elle lui présente une cassette montée en argent.

LE PRÉSIDENT.

Que faut-il donc, Sylvie, pour que je puisse con-

tenter ce besoin de te voir, de te parler, de t'aimer, qui fait maintenant partie de ma chair ?

MADAME DE SAINT-SIMON.

Rien; cela n'est pas possible, puisque madame d'Entrecasteaux vit. Je souffre plus que toi, Bruno, de cet abandon, j'en suis plus punie que toi-même, car ma poitrine se brisera chaque fois que ton image me montera au cœur. Seul, tu étais pour moi le parfum, l'harmonie, le mouvement, et je sens que tu emportes mon âme dans ce dernier baiser d'adieu.

LE PRÉSIDENT.

Encore jusqu'à demain !

MADAME DE SAINT-SIMON.

J'attendrai. Mais va-t'en, l'heure presse, j'entends des pas. — Peut-être est-ce mon père ! Qu'il ne nous surprenne point ! je lui ai juré que tout était fini entre nous.

LE PRÉSIDENT.

A demain. Je serai libre.

Il sort.

SCÈNE V.

LE RÉVÉREND PÈRE, MADAME DE SAINT-SIMON.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Bien joué, Sylvie! Vous pouvez chanter avec le Cantique des cantiques : « J'ai tenu jadis mon bien-aimé entre mes bras, mais je le posséderai maintenant de toute éternité. » Que contient ce coffret qu'il a oublié ?

MADAME DE SAINT-SIMON.

C'est un nécessaire de voyage, — des rasoirs et un poignard.

LE RÉVÉREND PÈRE, *appelant.*

Thérèse!... (*Une femme de chambre paraît.*) Hâtez-vous d'aller remettre cette boîte à M. le président, qui touche encore au seuil de l'hôtel... (*A Sylvie.*) Salut à madame la marquise présidente d'Entrecasteaux.

Il sort.

Il fallait opter : ou la tragédie pateline, sournoise, fausse et jouée, ou le drame insolemment vrai et banni.

(V. HUGO, préface de *Cromwell*.)

L'appartement de madame d'Entrecasteaux.

Un lit, une veilleuse en albâtre, un guéridon, un bonheur du jour. — Un canapé.

SCÈNE I.

MADAME ANGÉLIQUE,
MADAME D'ENTRECASTEAUX MÈRE.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Assurez-moi que vous n'avez pas eu d'altercation avec Bruno, à votre sortie de l'oratoire.

MADAME ANGÉLIQUE.

Je vous l'assure... (*Bas.*) C'est mon premier mensonge.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Vous paraissez, ma fille, étouffer des sanglots.

MADAME ANGÉLIQUE.

C'est un reste des émotions de cette journée.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Vous êtes pensive; votre main, qui s'égarait tantôt sur les touches de votre clavecin, en tirait des notes qui faisaient couler vos larmes.

MADAME ANGÉLIQUE.

C'était le souvenir d'une mélodie mélancolique, c'était l'écho des harmonies de mon âme. Ne trouvez-vous pas, mère, que la musique est un avant-goût des joies éternelles, qu'elle soutient et grandit? Il me semble que l'on doit mourir volontiers dans l'espoir d'entendre au ciel le doux concert des anges.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Mon Angélique, fêtez avec plus de gaieté le jour de votre réconciliation indissoluble avec Bruno.

MADAME ANGÉLIQUE.

Je suis joyeuse, mère. Le retard que met M. d'Entrecasteaux à rentrer, ce soir, cause seul la préoccupation que vous me reprochez. L'air tiède de la nuit influe aussi peut-être sur moi. Vous le savez, je suis si accessible à toutes les impressions! Mais que je ne vous attriste ni ne vous retienne plus longtemps.

MADAME D'ENTRECASTEAUX.

Une nuit douce et heureuse.

MADAME ANGÉLIQUE.

Adieu, ma mère.

Madame d'Entrecasteaux sort.

SCÈNE II.

MADAME ANGÉLIQUE, MARIE FABRE CONDUISANT LES DEUX FILLES DE MADAME LA PRÉSIDENTE.

MARIE FABRE.

Suivant l'usage, j'amène à madame la marquise ses deux filles pour la prière du soir.

MADAME ANGÉLIQUE.

C'est bien : mais il est un peu tard.

MARIE FABRE.

Allons, mesdemoiselles, c'est le dernier jour du mois de Marie[1], faites vos dévotions à la Vierge.

L'AÎNÉE (Marie-Félicité-Pulchérie).

Je vous salue[2], cheveux charmants de Marie, rayons du soleil mystique, lignes du centre et de la circonférence de toute la perfection créée, ruisseaux de la fontaine du Paradis, filets de la prise de Jésus et de la chasse des âmes. Je vous salue, oreilles intelligentes de Marie, percées des annelets de nos chaînes, emperlées de nos nécessités. Je vous salue, doux palais de la bouche de Marie, cave du vin de l'amour qui réjouit le cœur des hommes. *Amen.*

LA CADETTE (Élisabeth-Pauline-Angélique).

Je vous salue, mamelles virginales de Marie, nourrices du nourricier de l'univers, procuratrices des aliments de Jésus, vivandières célestes de ses innocents appétits, vases de rosée du ciel, fontaines de manne coulante, nacres de perles liquides, sources de sucre et de lait. Je vous salue, poitrine charitable de Marie, cabinet des célestes pensées, litière de l'enfant Jésus, hôpital des incurables, hospice des pèlerins, trésor des voluptés de Dieu. *Amen.*

[1] La raison pour laquelle les jésuites ont inventé le joyeux mois de Marie, c'est que mai a vu mourir Voltaire, Bayle, Cabanis, Beaumarchais, Calvin, Henri IV, Pope, Rubens, Christophe Colomb, Copernic, Lavoisier, ces hommes qui ont été si nuisibles à l'humanité.

[2] Les deux prières suivantes sont extraites de la *Dévote Salutation aux membres sacrés du corps de la glorieuse Vierge, mère de Dieu,* par le R. P. J. H. Paris, 1678.

MADAME ANGÉLIQUE.

Venez, mes enfants, vous réunir à l'abri du sein maternel. Suivez mentalement la prière que je vais vous apprendre et sachez la retenir : c'est soulager son cœur que de donner une larme à toutes les misères.

Dieu créateur et vous Marie protectrice, donnez le pain aux indigents et des vêtements à ceux qui grelottent ; sauvez du péril les voyageurs attardés et tremblants ; laissez aux vieillards la raison, la sensibilité et l'espérance ; prenez pitié des âmes dévouées et affligées ; versez l'or du repentir à la Magdeleine égarée ; portez le calme au cœur des mères qui souffrent et des coupables que le remords déchire ; veillez sur les jours de notre père... (*Bas.*) Je n'ai pas la force d'ajouter... (*A demi-voix.*) de notre mère. Ainsi soit-il. (*Elle embrasse ses filles.*) Marie, emmenez mes filles et couchez-vous.

SCÈNE III.

MADAME ANGÉLIQUE, *seule. Elle se dirige vers la fenêtre d'où l'on voit le jardin.*

La lune est blanche comme une fiancée qui entre lentement et avec timidité dans le temple de la nature.

L'air est calme, la plus légère brise ne joue dans les marronniers en fleur.

Le ciel sans nuage est comme une glace unie revêtue d'une gaze à paillettes d'or.

Les cerisiers répandent dans l'air une senteur amère et pénétrante.

Des éclairs qu'a mis en réserve la chaleur accablante du jour coupent la tranquille monotonie du ciel.

Le chien aboie aux échos, l'oiseau de nuit ulule près de la fontaine voisine [1], sous le feuillage du micocoulier.

Ce n'est pas la majesté des campagnes, c'en est le silence.

Comme on se sent heureux de vivre!

On entend au loin cette chanson traduite de la langue provençale.

LA JEUNE FILLE.

Si tu me dis quelle est la fleur, la fleur première,
Qui croît dans les marais comme dans les vallons,
Quel est aussi l'oiseau, l'oiseau sur la bruyère,
A la brise du soir, qui jette ses chansons :
Je lie,
Crois-moi,
Ma vie
A toi.

LE JEUNE HOMME.

Cette première fleur est bien la primevère,
Qui croît dans les marais comme dans les vallons ;
Et l'oiseau qui, le soir, sur la haute bruyère,
Chante la douce brise, est l'oiseau des chardons.
Ma mie,
Je croi
Ta vie
A moi.

DUETTINO.

Je lie,	Ma mie,
Crois-moi,	Je croi
Ma vie	Ta vie
A toi.	A moi.

[1] La fontaine des Quatre-Dauphins.

MADAME ANGÉLIQUE.

Moi aussi, j'ai chanté ma chanson d'amour, pour moi aussi il fut ce temps où je n'avais qu'un désir, qu'une pensée, qu'une prière : — Toi ! et maintenant je vais mourir.

Demain, les fleurs embaumées, les perles de rosée, l'haleine des jardins et les petits oiseaux salueront le retour du soleil ; les herbes les plus timides, secouant leurs bras légers, souriront à la lumière et s'enlaceront. — Et moi, je serai morte !

Elle quitte la fenêtre.

Quand l'idée de défaire ce que le Créateur a fait prend sa source dans le dévouement, dans une nécessité fatale, cette idée est-elle un crime? Si c'en est un, mon Dieu, pardonnez-moi le crime que je vais commettre et donnez-moi la force de l'accomplir sans trembler. Bruno me hait parce que je suis un obstacle à son bonheur, à son union avec une femme qu'il aime; il me hait parce qu'il me croit adultère; il me hait parce que, par ma plus grande faute, il peut être dénoncé, déshonoré, puni comme meurtrier : il est donc écrit que je ne dois pas vivre plus longtemps. La mission de la femme est de savoir souffrir et se dévouer.

Angélique prend sur le guéridon une coupe pleine de poison qui était cachée derrière des livres et divers objets de travail. Elle la boit ; puis elle vient s'asseoir devant le bonheur du jour.

Maintenant, détruisons l'effet de ma funeste lettre au docteur Darluc.

Elle écrit.

« Je déclare devant l'Éternel et devant les hommes » que je me suis versé le poison, de mon plein mou- » vement et de mes seules mains, et que j'ai par deux » fois attenté à ma vie — le 31 mai 1783 et le 31 mai » 1784. » (*S'arrêtant.*) Ne croirait-on pas que ce qui se consomme aujourd'hui s'est préparé l'année précédente.

Elle continue à écrire.

« Qu'on ne cherche jamais à expliquer la lettre qui » se trouve entre les mains de M. l'abbé Serraire. Le » coupable dont il y est parlé — c'est moi. C'est pour- » quoi je désirais si ardemment qu'on gardât le si- » lence. » N'ai-je plus rien à ajouter pour disculper Bruno! Non... faisons-lui nos adieux. — Un souvenir à mes filles.

Pendant que madame Angélique achève cette déclaration, le révérend père Serraire entre.

SCÈNE IV.

MADAME ANGÉLIQUE, LE RÉVÉREND PÈRE.

MADAME ANGÉLIQUE.

Que venez-vous faire ici à cette heure?

LE RÉVÉREND PÈRE.

L'heure n'est jamais avancée lorsqu'il s'agit de rendre un service signalé. Je vous apporte, madame, la lettre que vous écrivîtes à mon ami feu le docteur Darluc.

MADAME ANGÉLIQUE.

C'est maintenant inutile. Lisez.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Vous vous êtes empoisonnée, madame, avec la liqueur que contenait cette coupe?

MADAME ANGÉLIQUE.

Oui, monsieur.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Et c'est la gouvernante de vos filles qui vous a donné le poison?

MADAME ANGÉLIQUE.

Vous l'avez dit.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Alors, madame, je venais, en outre, vous annoncer que je veillais sur vos jours, que ce poison n'est qu'un faible narcotique préparé par mes mains.

MADAME ANGÉLIQUE.

Et quel intérêt vous guide à veiller sur mes jours?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Écoutez-moi. Vous souvient-il de vos jeunes années passées au château de vos pères? Vous souvient-il de Pierre le chevrier et le reconnaîtriez-vous?

MADAME ANGÉLIQUE.

Je l'ignore. Pourquoi cette question?

LE RÉVÉREND PÈRE.

C'est que celui qui vous obéissait comme un esclave alors que vous étiez enfant est celui qui aujourd'hui ne veut pas que vous mouriez! Vous ne m'avez point reconnu, et cela m'étonne peu. Astreint à une règle sévère, il s'est opéré un changement dans mon intelligence qui a réagi sur mon visage et sur mon corps.

La douleur, l'ennui, l'étude amaigrissent, effacent les arêtes primitives du caractère et de l'extérieur et les remplacent par d'autres; de telle sorte que, aujourd'hui, si je ne me reconnais plus moi-même, comment me reconnaîtriez-vous? J'étais un homme; pour me rendre automate et puis cadavre, on m'a fait passer par l'anéantissement des forces, la solitude de la cellule, la folie, l'hébétude; et, quand je n'ai plus été que l'ombre de moi-même, on a reconstruit mon corps et mon âme avec une nourriture particulière que mon apathie ne savait plus repousser.

MADAME ANGÉLIQUE.

Vous ne vous appartenez donc plus; et tous vos atomes appartiennent à ceux qui vous ont redonné l'être.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Vous dites vrai.

MADAME ANGÉLIQUE.

Ce que vous faites aujourd'hui, ce n'est donc pas vous qui l'avez résolu?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je n'en suis pas sûr, car il est possible que la vengeance et le pouvoir de l'amour subsistent après la mort.

MADAME ANGÉLIQUE.

Quelle vengeance exercez-vous contre moi?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je ne sais pas si c'est de la vengeance, de l'amour ou tous les deux à la fois. Ce que je sais, c'est que j'adore en vous le beau infini, ce fils consubstantiel de la divinité; c'est que j'adore Dieu dans le temple le

plus sacré, dans le temple de votre cœur; c'est que j'adore le ciel sur vos lèvres! Croyez-vous qu'on puisse impunément, femme, s'approcher d'un homme qui vous a aimée en venant au monde, s'agenouiller à ses pieds, lui découvrir une âme pure où trône l'Éternel et défendre ensuite à cet homme d'avoir un cœur et des yeux? Dites donc au bitume de l'enfer de ne pas brûler.

MADAME ANGÉLIQUE.

Vous me faites peur.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Comme le faon soupire avec ardeur après les eaux des torrents, ainsi mon âme soupire après vous [1], ô mon Angélique. J'ai attendu assez patiemment et assez longtemps pour que vous juriez sans retard de me rendre amour pour amour.

MADAME ANGÉLIQUE.

Moi, baiser votre rabat, souiller votre ceinture — horreur!

LE RÉVÉREND PÈRE.

Que la vengeance s'accomplisse! Vous n'avez plus qu'à me suivre ou à mourir, dans une heure, de la main de votre époux.

MADAME ANGÉLIQUE.

Vous mentez pour me forcer à vous suivre, vous calomniez Bruno parce qu'il vous a deviné. Dans tous les cas, je préfère la mort à l'infamie.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Angélique!

[1] *Vid.* les Psaumes de David.

MADAME ANGÉLIQUE.

Je vous en prie, monsieur, appelez-moi madame la marquise d'Entrecasteaux, et sortez.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Il n'y a plus ici de marquise d'Entrecasteaux, il n'y a ici qu'une femme qui a peur que les forces la trahissent et que le sommeil qu'elle s'est versé la gagne. Il n'y a ici qu'une femme qui tremble devant un homme qui connaît les secrets de toutes les portes et de toutes les familles. (*On entend fermer violemment la grande porte de l'hôtel.*) Pour la dernière fois, voulez-vous fuir?

MADAME ANGÉLIQUE.

A vous la fuite!

LE RÉVÉREND PÈRE.

A toi la mort!

Il sort.

SCÈNE V.

MADAME ANGÉLIQUE, *seule*.

MADAME ANGÉLIQUE.

Je ne puis croire que je n'ai pas puisé dans cette coupe le sommeil éternel!... Je souffre trop... une couronne de plomb affaisse ma tête et fléchit mes genoux... Je ne puis croire davantage que M. d'Entrecasteaux, qu'un président au parlement, que celui qui juge les criminels veuille descendre du trône des magistrats sur la sellette des accusé et se livrer aux mains brutales du bourreau!... Cependant n'est-ce

pas Bruno qui, au mépris de la justice, essaya de dissoudre nos liens... Oui, le poison, je le conçois... mais le fer, il n'osera pas [1]... (*Montrant son lit.*) Mon Dieu, soutenez-moi jusque là... (*Elle dépose près de son lit sa montre entourée de diamants et se couche.*) Mon Dieu, que votre vouloir soit fait.

SCÈNE VI.

MADAME ANGÉLIQUE,
LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Le président d'Entrecasteaux entre lentement; ses cheveux sont dans un désordre sauvage; sa figure terreuse est jaspée de plaques rouges et jaunes; ses prunelles fixes sont comme attachées à un réseau de filets sanguins; son rictus d'insensé forme des rides maxillaires qui ressemblent à deux cicatrices fermées. Il tient à la main un rasoir [2].

LE PRÉSIDENT.

Elle dort!... cela devrait-il m'étonner, puisqu'il est nuit profonde? Eh bien, cela m'arrête; la nuit c'est le plaisir et l'oubli pour l'innocent, mais c'est l'éveil et le remords pour l'adultère!... Ses paupières frémissent comme son sein... Elle ne dort pas! Oh c'est

[1] Mot prononcé par madame Angélique (*vid.* au dossier des Révélations n° 1 celle de M. l'abbé de Coriolis faite à M. le curé de la Madeleine.)

[2] Le rasoir est ici un instrument à la fois historique et naturel. « Un marchand d'écrevisses de la rue Basse-Ville à Lyon vient » d'assassiner sa femme avec un rasoir. Arrêté peu de temps après, » il a avoué son crime en disant effrontément que les princes en fai- » saient autant » (*Droit* du 18 septembre 1847 — Faits divers).

qu'elle est coupable !... Elle a ramené brusquement la main gauche vers son cou — c'est là qu'il faut frapper !... Il ne manquera rien à l'exécution, car ses lèvres semblent murmurer une prière... Laissons-la prier... Je lui permettrais volontiers le prêtre et l'hostie, mais le prêtre serait son amant et l'hostie un baiser... Évitons-lui ce crime suprême.

Il frappe.

ANGÉLIQUE, *les yeux fixes et hagards, se levant comme poussée par un ressort d'acier.*

Grâce !... Mes filles... Je te pardonne.

Elle tombe sur le côté gauche.

LE PRÉSIDENT, *allant vers le bonheur du jour.*

Maintenant, brisons ce secrétaire... Qu'est ceci ?... (*Il lit.*) Elle s'était empoisonnée ?... que ne l'a-t-elle dit plus tôt ?... Elle voulait peut-être retarder la punition par ce nouveau mensonge !... (*Il emporte la déclaration d'Angélique, des diamants consistant en des pendants d'oreilles à la Mirza, une aiguille en forme de rose, une autre en croissant, une gance, six poires, un diamant détaché avec coulant pour le cou et une paire de boucles d'oreilles en patapouf mises en bracelets.*) Tout est bien !... des voleurs ont passé par là.

SCÈNE VII.

Durant le vol, le révérend père Serraire, couvert d'un crêpe comme au commencement de ce drame, entre et se place derrière le arquis.

LE PRÉSIDENT, *apercevant le révérend père et fuyant.*

Spectre! es-tu le maître des enfers ou celui du ciel? Comme Satan, comme Dieu, tu vois tout, tu entends tout, tu es partout!...

Il sort.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Je procède de l'un et de l'autre.

SCÈNE VIII.

LE RÉVÉREND PÈRE.

L'amour a lutté un instant contre le devoir. J'ai failli oublier les ordres précis du général Cznerniwicz[1]. (*S'approchant du cadavre.*) Plus rien! —Non, c'est là le reste d'une beauté parfaite... Femme, de ta poitrine s'est exhalée la myrrhe de ton haleine. Bientôt, ce corps que j'aime va se dissoudre et se perdre pour moi. Déjà l'avide mort se colle à ces lèvres, vermeilles encore, pour en sucer le sang et les décolorer... Morte! morte!.. Et demain des médecins royaux palperont en tous sens et à plaisir ce beau cadavre!...

[1] Czerniwicz, administrateur de la Société de Jésus de 1782 à 1785. La compagnie est alors retirée en Russie.

(*Il suit du doigt les blessures.*) Angélique, si Dieu me permettait un miracle, je demanderais que mon souffle te ressuscitât pour un moment. Rien! rien! — Non, c'est une beauté parfaite. Elle est encore si blanche et si pudique!

Durant les nuits de mon noviciat, emporté par le bouc du sabbat, j'ai vu souvent Angélique. Lié à elle par une corde puante, j'ai roulé dans la spirale qui forme l'auréole de Lucifer — spirale noire comme la fumée d'un cratère, tortueuse comme la queue d'un dragon, rapide comme l'éclair, grondante comme le tonnerre... Depuis mon enfance, mon cœur est infecté d'une passion charnelle, et l'éducation qu'on m'a donnée n'a fait qu'assurer à Satan le règne de ma pensée!... Jamais je ne ressentirai la joie sereine de l'amour vrai, cette joie n'existe pas pour le prêtre! En amour, le jésuite est un réprouvé, un cadavre!... Il aime comme font les démons, il aime les morts[1]!

[1] *Voir:* Commentaire sur le sixième précepte du décalogue, et Supplément au traité *De matrimonio à R. P. Sanctio*, par M. Bouvier, évêque du Mans (p. 74).

A dix heures du matin.

SCÈNE I.

Madame d'Entrecasteaux est couchée sur le côté droit.

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL CRIMINEL.

Qu'on s'empare d'abord des serviteurs de la maison, qu'on les amène dans cette chambre, où ils seront gardés à vue. Placez à toutes les issues de l'hôtel des sentinelles du régiment de Dauphiné. (*A messieurs Fabry et Nicot*). Quant à vous, messieurs, visitez tous les appartements, le jardin, les puits, la rue et les environs, et tâchez d'y découvrir des linges ensanglantés et l'instrument du crime.

Les cavaliers de la maréchaussée arrêtent Marie Fabre, Marie Bal, femme de chambre de madame la présidente, Auguste Reynaud et Julien Binet, maître d'hôtel, et leur mettent les menottes. — MM. Fabry, avocat du roi; Nicot, procureur de M. d'Entrecasteaux; Cabaret, huissier, et des gardes de police sortent.

SCÈNE II.

M. LANGE DE SAINT-SUFFREN, LIEUTENANT CRIMINEL, M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX, MM. JOANNIS *et* HEIRIES, MÉDECINS ROYAUX; MM. ROCAS *et* ROURE, CHIRURGIENS JURÉS, *visitent le cadavre.*

M. LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Au moment de la perpétration du crime, n'avez-vous rien entendu?

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Rien, absolument rien. J'ai interrogé mes domestiques sur ce point, et la femme de chambre de la malheureuse victime m'a assuré qu'elle avait entendu, vers une heure et demie de la nuit, un bruit assez léger qui lui parut être un cri ou une plainte.

M. LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Mais quel est votre avis sur cet événement terrible?

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Mon opinion bien arrêtée, c'est que le passage de Gustave III et le premier essai des aérostats en cette ville ont appelé une grande affluence de malfaiteurs qui ont espéré avec quelque raison pouvoir se cacher et se perdre dans la foule. Poussé par cette pensée, je viens de faire imprimer un avertissement dont je désire vous donner connaissance. (*Il lit.*) « Dans la » nuit du 30 au 31 mai 1784, madame la présidente » d'Entrecasteaux, belle-fille, a été assassinée dans » son hôtel à Aix, et il lui a été volé une paire de

» boucles d'oreilles en patapouf, mises en bracelets; il » y a une grande rosette au milieu, une petite au bas, » un feuillage de chaque côté de la petite rosette, » montant jusqu'au milieu de la grande; le tout en » brillants forts beaux.

» Les personnes auxquelles ces boucles d'oreilles et » bracelets seront présentés sont priées de les retenir » et d'en donner sur-le-champ avis à M. le président » d'Entrecasteaux, mari de la défunte, à Aix, qui » fera donner de bonnes récompenses. »

M. LE LIEUTENANT CRIMINEL.

C'est une excellente précaution.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

J'écris ensuite au vice-légat d'Avignon pour l'inviter à faire distribuer quelques-uns de mes billets adressés aux orfévres, et pour le prier de me donner avis si les coupables du crime dont j'ai rendu plainte se découvrent par hasard dans le comtat. Dans la cruelle conjoncture où je me trouve, ce serait le plus grand service à moi offert.

M. LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Il paraît que le coupable était plus habile assassin que clairvoyant voleur. Il s'est essuyé les mains au mouchoir de toile de Hollande qui est sur le lit de la défunte.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Oh! c'est affreux!

M. LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Mais il a laissé la montre ornée de diamants qui est au chevet du lit et qui aurait dû frapper ses yeux. En outre, madame d'Entrecasteaux conserve encore

aux oreilles ses pendeloques d'or et au doigt son anneau nuptial.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Le voleur se sera probablement hâté d'enlever les objets les plus précieux, la riche toilette d'Angélique qui était connue de tout le monde; et, dérangé par la peur ou toute autre cause, il aura négligé le reste.

M. JOANNIS.

Ainsi donc récapitulons : 1° une plaie située transversalement sur la partie antérieure du cou, de l'étendue d'un pouce, ne levant que l'épaisseur des téguments, accompagnée d'une égratignure en forme de croissant dont la convexité est tournée en haut et aboutissant à la clavicule droite;

2° Une grande plaie transversale sur la partie supérieure et latérale gauche du cou, s'étendant depuis les apophyses des vertèbres du cou jusqu'au bord interne du muscle sterno-mastoïdien droit, ayant six pouces de longueur, et ses lèvres étant écartées l'une de l'autre d'environ quatre pouces, et sa pénétration allant jusqu'au corps des vertèbres.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX.

Je cours faire circuler ces billets, et jeter ma lettre à la poste.

Il sort.

M. JOANNIS.

Dans le trajet d'icelle, nous avons reconnu la section totale du muscle sterno-mastoïdien gauche, d'une partie du trapèze, la section totale des veines jugulaires, de l'artère carotide, de la glotte au-dessous du cartilage thyroïde et de l'œsophage.

CABARET, *huissier, entrant, au lieutenant criminel.*

Les récureurs viennent de trouver dans le puits de la cuisine un couteau rouillé, que j'ai l'honneur de vous remettre.

BINET, *bas à Auguste Reynaud.*

Il y avait dans la maison un couteau à manche blanc assez gros que je cherche vainement depuis quelques jours. Qu'est devenu ce couteau?

AUGUSTE REYNAUD.

Ce ne sont pas vos affaires.

LE LIEUTENANT CRIMINEL, *aux domestiques arrêtés.*

Reconnaissez-vous ce couteau?

LES DOMESTIQUES.

Non, monsieur le lieutenant criminel.

LE LIEUTENANT CRIMINEL, *aux médecins.*

Croyez-vous, messieurs, que la mort ait pu être donnée par cette arme à madame la présidente d'Entrecasteaux?

M. JOANNIS, *après avoir consulté ses confrères.*

Devant Dieu, nous jurons que la défunte n'a point succombé sous les coups de cet instrument rouillé et ébréché, attendu que les blessures de la défunte ne peuvent résulter que d'une lame excessivement tranchante.

M. HEIRIES.

J'estime que ce vieux couteau devait être depuis longtemps dans un puits.

CABARET, *huissier.*

C'est probable, car il s'y trouvait avec des bouteilles pleines et divers ustensiles de cuisine.

Il sort.

LE LIEUTENANT CRIMINEL, *à Marie Bal.*

Vous n'étiez pas couchée cette nuit de une heure à deux heures ?

MARIE BAL.

C'est vrai.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Pourquoi cela? (*Marie Bal se tait.*) Voyons, répondez ?

MARIE BAL.

La pudeur m'en empêche.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Il n'y a plus de pudeur ici, il n'y a qu'un coupable, et ce coupable pourrait être vous.

MARIE BAL, *tremblante.*

J'attendais....

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Eh bien ! qui attendiez-vous ?

MARIE BAL, *faiblement.*

Mon amant.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Cet amant, quel est son nom ? . . . son état ?

MARIE BAL, *se rapetissant.*

Belle-Rose . . . ., tambour-major au régiment de Dauphiné [1].

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Cavaliers de la maréchaussée, allez vous assurer de ce tambour-major.

[1] Pareils détails ne s'inventent pas. Nous engageons ceux qui seraient tentés de les mettre sur le compte de notre imagination à lire le procès-verbal d'état des lieux dressé par MM. Lange de Saint-Suffren et Fabry.

CABARET, *rentrant, au lieutenant criminel.*

On a trouvé dans la chambre du valet de chambre Auguste un linge à lui appartenant couvert d'un amas de pus et de sang.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Vous entendez, Auguste Reynaud. D'où proviennent ce pus et ce sang?

AUGUSTE REYNAUD.

Je ne puis vous l'expliquer ici : la décence et les mœurs s'y opposent.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Je vous ferai la même observation qu'à Marie Bal : aimez-vous mieux passer pour assassin et voleur?

AUGUSTE REYNAUD.

Pour découvrir l'assassin et le voleur, comme vous dites, vous feriez bien de chercher vos preuves dans une autre chambre.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Laquelle?

AUGUSTE REYNAUD.

Celle de M. le président.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Prenez-garde à vos paroles; une présomption naturelle et favorable s'attache à la qualité d'époux et de plaignant. C'est M. d'Entrecasteaux, lui-même, qui, par Me Nicot, ici présent, a reclamé notre accedit. Mais il s'agit de vous, je vous demande une seconde fois la cause du sang répandu sur un de vos linges?

AUGUSTE REYNAUD, *rougissant.*

Ce n'est pas pour rien qu'on appelle honteuses certaines maladies[1].

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Expliquez-vous mieux. Que signifie cette réflexion?

AUGUSTE REYNAUD.

Que je suis atteint d'un mal, qui vous dira ponrquoi ce pus et ce sang.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Messieurs les médecins royaux et chirurgiens jurés, voudriez-vous passer dans l'appartement d'Auguste Reynaud et vous livrer à l'examen des pièces.

JOANNIS.

A vos ordres, monsieur le lieutenant criminel.

Ils sortent, suivis d'Auguste Reynaud.

M. L'AVOCAT DU ROI FABRY, *entrant.*

Nous avons visité minutieusement les antichambres, chambres, mansardes, gorges de loup, etc., etc.; partout sur les accoudoirs et tablettes des fenêtres et lucarnes, nous avons trouvé une poussière épaisse et des toiles d'araignée, mais aucune empreinte de passage d'un homme; ce qui nous démontre péremptoirement que l'assassin est de la maison.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Après l'arrivée des medecins et d'Auguste Reynaud

[1] Même observation que pour l'interrogatoire de Marie Bal.

nous procéderons dans l'appartement de M. le président.

Les médecins reviennent.

JOANNIS.

Sur l'honneur et devant Dieu, nous déclarons que le domestique Auguste a dit l'entière vérité ; nous avons comparé le linge qu'il porte avec celui qui a été découvert dans sa chambre, et nous avons reconnu même pus et même sang provenant de la même cause.

LE LIEUTENANT CRIMINEL, *à M. Fabry.*

Allez chez M. le président.

On entend le peuple qui crie aux portes de l'hotel : Justice ! justice !... A mort le président d'Entrecasteaux ! à mort ! à mort !

LE RÉVÉREND PÈRE SERRAIRE, *entrant.*

La clameur publique est là-bas dénonçant un haut coupable et demandant justice. (*Bas.*) Les mandats de la Russie Blanche sont tels : que l'éclat du châtiment soit mesuré à l'éclat du crime.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Comment la foule peut-elle savoir ce que les magistrats instructeurs ignorent encore ?

LE RÉVÉREND PÈRE.

La voix du peuple est la voix de Dieu [1].

M. FABRY, *revenant avec un air égaré.*

Qu'on arrête monsieur le marquis d'Entrecasteaux,

[1] Pendant trois dimanches, au prône, les curés fulminèrent, aggravèrent et réaggravèrent.

conseiller du roi en tous ses conseils, président à mortier au parlement de Provence.

M. DE CHATEAUNEUF.

M. le président est parti il y a une heure.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Sur quelle route est-il ?

M. DE CHATEAUNEUF.

Je l'ignore, seulement je sais que mon beau-frère est sorti de la ville par la porte d'Orbitelle.

LE LIEUTENANT CRIMINEL.

Cavaliers de la maréchaussée, sur la route d'Italie à la poursuite du coupable.

PREMIER HOMME DU PEUPLE.

On a beau dire et beau faire, justice n'est pas égale pour tous.

DEUXIÈME HOMME DU PEUPLE.

Que voulez-vous, ces gens-là ne sont pas du même limon que nous.

PREMIER HOMME DU PEUPLE, *fièrement.*

Comment l'entendez-vous, compère?

DEUXIÈME HOMME DU PEUPLE.

Mais oui, ces nobles sont tous plus ou moins cousins des Vintimiglie, des Lévi, des Forbin, des d'Agout; les Lévi, les Forbin, les Servan, les Vintimiglie ne sont-ils pas cousins de la Vierge? or, les cousins de nos cousins sont nos cousins.

PREMIER HOMME DU PEUPLE.

Que me rabachez - vous, compère; Jésus-Christ était bien le fils de sa mère et ça ne l'a pas empêché

de mourir au poteau avec cette inscription : I. N. R. I. Il ne reviendra jamais.

DEUXIÈME HOMME DU PEUPLE.

Oui, mais le marquis reviendra.

PREMIER HOMME DU PEUPLE.

Pour se faire rouer, n'est-ce pas ? N'en croyez rien, on lui donnera plutôt une pilule de mort aux rats.

Ainsi qu'un habitant de voûtes souterraines,
Qui n'a pour entretien que le bruit de ses chaînes,
Tandis que de la joie et du chant des festins
Roulent, sur son cachot, les éclats incertains.
(TH. BOSQ, *Mélodies.*)

Un cachot au Limoeiro, prison de Lisbonne.

SCÈNE I.

LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX, *seul. Il écrit.*

Parmi les éclats de gaieté qui partent d'une salle voisine, on distingue le chœur suivant.

Ivrognerie et paillardise [1],
Antan, naquirent en l'Église;
Ho! bibamus papaliter,
Buvons comme Martin Luther [2].
Cza, humons brocs avec couraige,
Morfiaillons ce piot joliet.
Choquons! — Trincq, heurt de gobelet!
— Gentils buvetiers, à l'ouvraige,

[1] La musique de ce psaume profane sera gravée et publiée à part.

[2] Les moines croient que le réformateur composa au couvent de Wittemberg, sur l'air d'un cantique, le couplet bachique suivant :

Si vino te impleveris,
Dormire statim poteris,
Et, post somnum, ventriculum
Vino implere iterùm :
Nam Alexandri regula
Præscribit hæc remedia.

Tant que le tout ne sera bu!
— Bah! — bé! — bibo! — bu!!...

LE PRÉSIDENT.

Ce sont les moines sultans qui s'ébattent et se gaudissent en attendant un cadavre. Je connais les coutumes du *Limoeiro* : cette joie honteuse signifie qu'il y aura un convoi funèbre dans la journée. Ici la mortalité est, depuis quelque temps, grande à ce point qu'il ne m'est pas même permis d'écouter le bruit de mon remords : tantôt le chant des porte-Dieu, tantôt le son des cloches, deux choses que j'exècre. La psalmodie m'endort, le carillon m'éveille... Ainsi ma vie se consume, entre deux contraires, dans un supplice auquel sont préférables ceux de l'enfer païen. Ai-je le droit de me plaindre, moi qui, après avoir suivi la spirale du crime[1], suis arrivé à cette pointe du cône où l'on n'a d'autre issue que la mort sous ces deux formes : le bourreau ou le suicide. Le bourreau, j'ai écrit au palais des Quélus pour le demander ; on me le refuse. Le suicide est impossible, m'ont dit Don Moraës[2] et Michia Galvao; et, quand je leur demande du poison ils me le refusent. Faudra-t-il donc user mes jours dans ces humides souterrains? Après tout, mieux vaut encore cela que d'aller mendier un misérable *vintom* à la porte de l'Église *San-Pedro-d'Alcantara*, comme j'eusse été probablement obligé de le faire.... Depuis que j'ai pris la nourriture que

[1] Le *serpent* ou la *spirale* de la Genèse est l'emblème du crime.

[2] Don Diego Joseph de Moraës Calado, avocat, procureur fondé du marquis d'Entrecasteaux et commis à cet effet par le chargé d'affaires de France.

m'a apportée le geôlier ce matin, je souffre de la tête et de l'estomac..... Si ce pouvait être la mort !

On entend le chœur qui reprend.

Baisons chacun munde gougette,
Bandement, sur sa peau brunette;
Dansons, dansons le branle gai;
Foin, cil qui sera fatigué !
De par saint Guerlichon, couraige !
Masculons tout petits ribaulds,
Quare? quia heurt de boyaulx !...
— De hayt pour tollir pucelaige,
Ung tantin faut trinquer corps nu !
Bah ! — bé ! — *bibo !* — bu !

SCÈNE II.

M. LE PRÉSIDENT, DON BENVENUTO GEORGES, ANDRÉ GIL.

DON BENVENUTO, *bas.*

André Gil, as-tu exécuté mes ordres?

ANDRÉ GIL, *bas.*

Seigneur corrégidor, j'ai mis dans la boisson du chevalier la poudre que vous m'avez remise.

DON BENVENUTO.

C'est bien; retire-toi.

André Gil sort.

SCÈNE III.

M. LE PRÉSIDENT, DON BENVENUTO.

M. LE PRÉSIDENT, *quittant la table où il écrivait.*

Salut au *corregedor do crime do bairro de Alfama*[1]. Conseiller Benvenuto, S. M. T. F. n'a-t-elle rien décidé de nouveau sur mon sort?

DON BENVENUTO.

Rien, monsieur le chevalier de Barral. Ayez patience.

M. LE PRÉSIDENT.

C'est la réponse que dans tous les pays le pouvoir fait aux malheureux. J'ai patience depuis onze mois [2], et onze mois de prison sont plus longs que onze années de liberté[3].

[1] Corregidor du crime du quartier d'Alfama.

[2] M. le marquis d'Entrecasteaux fut arrêté le 19 juillet 1784 et il est mort l 16 juin 1785.

[3] Le curé *Damaso de Silva,* qui a rédigé l'acte de sépulture, dit: « Le seizième jour du mois de juin de l'an 1785, est décédé dans » une des chambres de la prison de cette ville appelée *Limoeiro*, » muni de tous les sacrements, J.-B.-R.-J.-G.-B. de Bruny d'En- » trecasteaux, natif de Provence, dans le royaume de France. Son » âge, qui n'a point été constaté, paraissait être d'environ plus ou » moins 40 ans.... » Dans leur Mémoire, MM. Siméon, Barlet et Portalis s'expriment ainsi sur l'âge du défunt : « On ne saurait » élever aucune difficulté raisonnable sur ce que l'extrait mortuaire » énonce que le défunt paraissait âgé d'environ plus ou moins 40 » ans, quoique, au vrai, le fils de M. le président d'Entrecasteaux » n'eût pas 30 ans. Il n'est pas étonnant que les malheurs, la pri- » son et la maladie eussent flétri ses traits et y eussent imprimé » un caractère précoce de maturité. »

DON BENVENUTO.

Voyons, une dernière fois, êtes-vous réellement Jean-Baptiste de Barral, enseigne du régiment du roi en France, fils de Jean-Paul de Barral et natif de Lorraine? La lettre trouvée sur vous, lors de votre arrestation chez le consul Vincent Mazziotti, n'était-elle point écrite par vous-même et mensongère [1]?

[1] On trouva sur le président d'Entrecasteaux la lettre suivante, laquelle est d'une écriture contrefaite qui paraît être celle du président lui-même :

« 3 juin 1784.

» Ne parlez que comme moi dans vos lettres. Les précédentes sont heureusement arrivées; mais, s'il y eût eu du malheur, quels inconvénients! Par cette troisième je vous renouvelle les avis donnés par les précédentes : 1° que votre homme restera peu de temps dans chaque port, qu'il y changera de nom; 2° qu'il ne s'y produira pas beaucoup, qu'il y restera le moins qu'il pourra; 3° qu'il ira le plus loin possible, fût-ce en *Turquie* ou dans tout autre lieu bien retiré; 4° qu'il évitera tous les lieux où il y a des ambassadeurs, consuls ou envoyés, surtout à *Lisbonne*, où le consul doit lui paraître suspect; 5° qu'il ménagera ses fonds, à cause des difficultés de lui en faire passer : c'est pourquoi vous le trouverez plutôt dans les lieux moins chers et les sociétés moins brillantes; 6° j'ajoute à tous les avis celui-ci, qu'il faut bien remarquer pour que vos courses ne soient pas infructueuses. Il y a des ordres donnés ou qui seront bientôt donnés de le chercher dans tous les ports de commerce, même dans tous ceux des pays étrangers. Si vous pouvez l'atteindre avant que ces ordres soient donnés, accommodez à quel prix que ce soit, ou plutôt faites diligence, il aura sans doute reçu l'avis; quittez les ports où il y a ordre de l'arrêter à temps, parce qu'il ne s'y arrêtera pas, vous l'y chercherez en vain; mais cherchez-le plutôt dans les pays écartés. — Qui sait s'il n'ira pas prendre un asile dans quelque couvent de moines, dans quelque solitude, *si cependant il suppose qu'il puisse se fier à eux et espérer d'être en sûreté auprès d'eux!* Tout au plus pourrait-il s'arrêter là ou dans quelque lieu retiré jusqu'à ce qu'il ait pu recevoir de l'ar-

M. LE PRÉSIDENT.

J'ai dit, dans ma supplique à Sa Majesté[1], toute la vérité; épargnez-moi la peine de la répéter.

gent, car je crois qu'il doit lui en rester bien peu. Ne m'adressez jamais vos lettres directement, mais à votre curé, sous double enveloppe. »

[1] Nous plaçons en note seulement la Supplique du président d'Entrecasteaux, parce qu'elle ne jouit pas d'une authenticité suffisante.

« SUPPLIQUE DU PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX AU ROI DE PORTUGAL.

» *A Sa Majesté très-fidèle.*

» C'est un coupable qui se jette aux pieds de Votre Majesté. Il réclame de votre justice une peine qui est devenue pour lui une grâce. Ce n'est qu'en tremblant qu'il élève sa voix gémissante; son crime l'en rendrait même indigne si l'excès de ses remords ne le lavait pour ainsi dire de son indignité. C'est ce qui l'engage à venir demander à Votre Majesté un châtiment qui, en expiant la cause de ses remords, mette fin à toutes ses peines.

» Je suis le même Français qui, arrivé dans vos États sous le nom supposé de chevalier de Barral, ai été arrêté par vos ordres. Ce ne sera pas à Votre Majesté que je déguiserai rien. C'est au contraire par une exacte franchise que je vais tâcher de mériter la grâce que je demande. Je m'appelle Bruny d'Entrecasteaux, d'une famille noble de Provence. Né avec une âme honnête et faite pour la vertu, mais trop ardente, je me suis rendu coupable d'un assassinat, entraîné par une passion violente, je puis peut-être ajouter par un sentiment d'honnêteté trop exact. Je me suis trouvé coupable lorsque je chérissais encore la vertu. Je vais, en rougissant, faire à Votre Majesté les aveux les plus pénibles. Mes remords augmenteront; ils envenimeront la plaie saignante de mon cœur. Ce sera, je l'avoue, une peine bien peu proportionnée à l'énormité de mon crime; mais je ne me l'impose que pour en obtenir une bien plus capable de l'expier.

» Mes parents m'ont marié fort jeune, car je l'ai été à dix-huit ans. C'était un de ces partis avantageux que les parents prennent

DON BENVENUTO.

Ne seriez-vous pas plutôt Jean-Baptiste-Raymond-

toujours à la volée, pourvu seulement qu'il n'y ait point d'antipathie. Une autre raison les détermina à me marier jeune : c'était, disaient-ils, pour me mettre à l'abri des passions de mon âge. Mais ils ne faisaient pas réflexion que ces passions n'étaient pas encore développées. C'était les enfermer avec moi dans le lien dont ils me chargeaient, plutôt que de me mettre à l'abri de leur atteinte; aussi, plus resserrées, leur explosion fut plus violente, et son effet plus funeste.

» L'instant arriva bientôt où devait naître la plus forte des passions dans un cœur de flamme et tout neuf. Elle y fit les progrès les plus terribles. La personne qui me l'inspirait, faite en tout pour la justifier, ne put résister à la véhémence avec laquelle se peignirent mes sentiments. Le feu qui me brûlait ne tarda pas à passer dans son âme; c'est ce qui a fait tous ses malheurs et les miens. Cette passion, fortifiée par quatre ans d'habitude, était à son comble quand elle transpira dans la famille de la femme qui en était l'objet. Cela la mit dans le cas de perdre l'espérance d'un bien-être sur lequel elle avait dû compter; et de plus elle se trouvait à la veille de perdre sa réputation par l'éclat qu'un tel événement pouvait causer. Désespéré de l'état cruel où elle se trouvait, ne pouvant y porter remède, je voulais au moins le partager. Je lui proposai donc de m'enfuir avec elle, ce qui m'était d'autant plus facile, qu'étant près de l'âge où je pouvais disposer de mon bien, je trouverais, lui dis-je, une somme assez considérable pour nous faire vivre dans un coin de terre que nous choisirions pour asile. Mais cette âme divine, qui s'était perdue pour moi, ne voulait pas que je me perdisse pour elle. J'eus beau employer larmes, supplications, elle fut insensible. Ses refus, en me la faisant admirer davantage, me mirent au désespoir. Je n'eus plus devant les yeux que son malheur sans remède. Si j'avais été libre, il aurait été bientôt terminé et sa réputation réparée. Cette idée m'a perdu. Pressé par le délire de la passion, dans la cruelle nécessité de choisir entre l'honneur de celle que j'adorais et la vie de celle qu'on m'avait donnée pour compagne, le désespoir s'empare de mon âme, ma tête se trouble et ma main devient coupable.... Ah! mes forces m'abandonnent à ce cruel souvenir qui m'accable et dé-

Joseph-Guillaume-Bruno de Bruny d'Entrecasteaux, le même qui s'appelait de Foresta en sortant de la ville

chire mon cœur. Il faut que j'ajoute que j'ai été seul coupable de ce crime atroce, et que, bien loin d'y avoir été induit par celle pour qui seule je l'ai commis, son âme pure m'aurait détesté si elle avait pu m'en croire capable. Voilà le crime que je dénonce à Votre Majesté, dont je lui demande vengeance contre moi-même. Qu'elle satisfasse la justice en le punissant, et je bénirai sa clémence qui me délivrera des tourments affreux que les remords causent à mon âme.

» D'abord, après mon crime commis, accablé par son énormité, j'étais loin de prendre aucun parti; mais ma famille, craignant qu'un supplice mérité n'augmentât l'ignominie dont je ne l'avais que trop couverte, m'a fait partir. J'ai fui sans savoir où j'irais traîner les restes d'une vie trop coupable; mais dès que mon âme a su retrouver sa force, elle l'a toute employée à se déchirer, et mes jours ne m'ont plus présenté qu'une image anticipée des tourments de l'enfer. Si quelques instants mon âme avait quelque relâche, ce n'était que pour sentir des tourments d'une autre espèce. Cette même passion, qui, loin d'avoir été éteinte par le crime qu'elle avait causé, semblait n'en avoir pris que de nouvelles forces, venait remplir les instants de mon désespoir. Dans cet état cruel, j'ai été plusieurs fois tenté de m'en délivrer en terminant mes jours; mais, Votre Majesté le croirait-elle? et qu'elle juge de la violence de mon délire! cet amour qui m'avait rendu criminel, qui redoublait encore mes tourments, m'empêchait d'y mettre un terme. L'espoir de revoir un jour celle qui en est l'objet n'étouffait point mes remords, mais m'en faisait supporter toute l'horreur. C'est dans cette situation que je suis arrivé dans vos États. J'ai perdu la seule espérance qui me soutenait, il ne me reste que mes remords et mon désespoir.

» C'est ou la justice de France qui me réclame, ou ma famille qui, ayant assez de crédit pour obtenir une commutation de peine en prison perpétuelle, me fait arrêter. L'une ou l'autre perspective est insoutenable à mon âme. Dans la première, ce n'est pas la mort que je redoute, puisque je la réclame comme une grâce de Votre Majesté; mais cette ignominie qui m'attendrait à mon arrivée dans ma patrie, qui y accompagnerait tous mes pas, qui abreuverait mes

(*Il lui met la main sur le cœur.*) **où il siégeait au parlement et où il devint assassin ; le même qui, à Nice,**

derniers instants de désespoir, voilà ce que mon âme ne pourrait jamais soutenir. Oh ! non, quoi qu'il arrive, je ne reverrai jamais ma patrie. La seconde perspective est encore plus affreuse. Que serait-ce, en effet, qu'une vie passée dans une prison perpétuelle, avec la seule compagnie de mes remords, que le défaut de distraction rendrait encore plus affreux, sans que les tourments qu'ils me feraient endurer pussent jamais expier mon crime aux yeux des hommes et de la justice? La mort, de quelque espèce qu'elle soit, est mille fois préférable. C'est dans ces circonstances que je me jette aux pieds de Votre Majesté, que je lui demande comme une grâce de subir dans ses États une mort qui ne m'est que trop due. Mon âme n'était pas faite pour le crime; le délire l'a seul entraînée dans l'abîme où elle est tombée; elle n'en est pas moins coupable, mais cependant elle est moins criminelle : si elle est indigne de pardon, elle peut du moins mériter quelque pitié. Que cette pitié engage Votre Majesté à m'épargner l'ignominie d'aller subir mon supplice dans ma patrie, en me le faisant subir en Portugal; car, avec les préjugés français, même en payant à la justice la peine qu'elle m'a imposée, je ne me délivrerais pas pour cela de l'ignominie attachée à mon souvenir, quelque justice qu'il y ait qu'une fois le crime expié, il n'en restât plus de trace. Le préjugé ne le rendrait pas plus ineffaçable par cela seul que je l'aurais expié : au lieu que j'ose espérer qu'en venant réclamer un supplice mérité, en venant m'y offrir moi-même, je pourrai recouvrer l'honneur que mon crime m'a fait perdre, j'aurai à mes derniers moments la consolation de penser que mon nom ne sera plus en horreur; et, dans mes adieux aux auteurs de mes jours, je pourrai leur dire : « Votre » fils est encore digne de vous ; il a dissipé la honte dont il s'était » couvert, il a expié le crime dont il s'était rendu coupable, il est » devenu digne de vos regrets. »

» Si j'avais le bonheur d'émouvoir la pitié de Votre Majesté, et que sa clémence la portât à m'accorder ma demande, la justice qui pèse tous les intérêts ne devrait point craindre de blesser les droits des nations en punissant dans ses États le sujet d'une autre monarchie, d'un crime commis dans cette même monarchie. J'espère démontrer à Votre Majesté que la justice même est intéressée à ma punition.

prit le nom de chevalier d'Anguères[1]; le même qui se nomme maintenant chevalier de Barral?

Ce n'est pas comme Français que je suis coupable, ce n'est pas la nation française que j'ai offensée, c'est comme homme, c'est à l'humanité entière que je suis comptable de mon crime; partout où il sera connu on peut, on doit même le punir par l'effusion de mon sang.

» Ici je viens déclarer à Votre Majesté et lui livrer le coupable. Je suis tout à la fois l'accusateur, le témoin et le criminel. Ah! que manque-t-il si ce n'est la condamnation que je supplie Votre Majesté de prononcer? J'ose avoir la plus grande confiance en une demande qui la met dans le cas d'allier justice et clémence, deux choses qu'il est souvent difficile à un souverain de concilier. Si le tourment d'une âme qui se débat violemment contre un crime si éloigné de son essence peut mériter quelque pitié, alors c'est la clémence de Votre Majesté que j'implore et à qui je demande la mort pour finir mes tourments et me laver aux yeux de l'humanité de l'affront qui m'accable. Si, au contraire, je suis trop criminel pour pouvoir mériter même cette grâce, alors c'est la justice que je provoque en lui dénonçant un coupable et demandant son supplice. Si Votre Majesté eût eu une guerre à soutenir, je lui aurais demandé, avant d'expier mon crime par un supplice mérité, d'aller tâcher de verser mon coupable sang à son service, pour que ma mort ne fût pas du moins tout à fait inutile; mais, puisque Votre Majesté a le bonheur de faire goûter à ses sujets les charmes d'une profonde paix, c'est au maintien de sa justice qu'est dû tout mon sang. Si j'obtiens d'elle cette grâce, je lui devrai le retour de ma vertu, le recouvrement de mon honneur, la fin de toutes mes peines. Si, au contraire, me trouvant trop criminel, elle craint que mon sang ne souille ses États, je n'ai plus de ressources qu'en mon désespoir. Dans l'un et l'autre cas, en expirant je ne cesserai de faire des vœux pour la prospérité du règne de Votre Majesté.

» En attendant la décision qui doit fixer mon sort, je suis avec espérance, crainte et le plus profond respect, de Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur.

» B. D'ENTRECASTEAUX.

» A Lisbonne, le 25 août 1784. »

[1] Rapport des inquisiteurs d'État à Gênes, le 18 juin 1784 :

M. LE PRÉSIDENT.

Est-ce aux pulsations du cœur que vous reconnaissez l'innocence ou la culpabilité? l'âme est donc dans les artères, et c'est le sang qui est coupable ou innocent.

DON BENVENUTO.

Je crois que le bien naît de l'âme, et que le mal naît des atomes matériels, c'est pourquoi j'interroge votre corps. (*Bas.*) Le poison circule, la mort approche. (*Haut.*) M. de Bruny, je vous annonce que, à la sollicitation de Son Excellence M. le comte de Vergennes, Sa Majesté Très-Fidèle vous livrera aujourd'hui entre les mains de M. Jacob Odune, ambassadeur de France. Vous serez conduit dans votre pays; et, pour connaître le sort qui vous y attend, lisez l'arrêt prononcé contre le contumax par le parlement de Provence[1].

« Le Français poursuivi en justice par le parlement de Provence » est parti de Nice le 5 de ce mois, à 2 heures de la nuit à l'ita- » lienne, ce qui revient à 10 heures et un quart du soir, sur la » felouque du sieur J.-B. Montefinale, nolisée pour dix louis; et il » dit au patron qu'il venait à Gênes pour chercher un embarque- » ment pour Londres ou la Hollande.

» Cet homme arriva à Gênes le 10, à 2 heures après midi. Il » débarqua au pont de la Marchandise et alla loger à l'auberge de » la Grande-Bretagne, près du bureau des Conservateurs de la mer, » où il resta jusqu'au 12. Il en sortit le soir et fut coucher à bord » du vaisseau *la Parthenope*, du capitaine Luc Perichvich, Ragu- » sais, parti pour Lisbonne le 14 du mois, et a payé pour son » passage 11 louis.

» Il se fait appeler le chevalier d'Anguères Il est blanc, de taille » médiocre, âgé d'environ 30 ans, maigre, visage long et cheveux » blonds. »

[1] Arrêt du 17 novembre 1784. — Il sera dit que la Cour, les

M. LE PRÉSIDENT.

Aller subir mon supplice dans ma patrie!... Vous êtes magistrat vous-même, Don Benvenuto, vous devez comprendre que l'honneur du corps de la magistrature est intéressé à ce qu'un de ses membres ne soit point ignominieusement flétri devant la multitude... Du poison! en grâce, du poison!

DON BENVENUTO.

Voulez-vous permettre à un chapelain de la nation française, qui prétend venir d'Aix et s'appeler Grenier, d'assister vos derniers moments?

M. LE PRÉSIDENT.

Qu'il entre. (*Don Benvenuto sort. M. le président d'Entrecasteaux jette les yeux sur les dernières lignes du jugement qu'on vient de lui remettre.*) « Ordonne

chambres assemblées, a déclaré la contumace bien et dûment instruite contre J.-B.-R.-J.-G.-B. de Bruny d'Entrecasteaux, et icelui vrai contumax et défaillant atteint et convaincu du crime d'assassinat et meurtre commis sur la personne de feue de Castellane, son épouse, pour réparation de quoi l'a déclaré privé et déchu de son état et office de président à mortier en la Cour, et l'a condamné à être livré aux mains de l'exécuteur de la haute justice pour le mener et conduire par tous les lieux et carrefours accoutumés et au-devant la principale porte de l'église métropolitaine Saint-Sauveur de cette ville pour y faire amende honorable en chemise, tête et pieds nus, la hart au col, tenant un flambeau ardent en ses mains, et à genoux demander pardon à Dieu et au roi; et ce fait, conduit à la place dite du Boulevard, pour, sur l'échafaud qui y est dressé, y avoir les poings coupés, les bras, jambes, cuisses et reins rompus et brisés, et ensuite mis sur une roue pour y vivre tant qu'il plaira à Dieu. Et, attendu la contumace dudit de Bruny d'Entrecasteaux, ordonne que ladite exécution sera faite en effigie.... ordonne que, sur les biens appartenant audit d'Entrecasteaux, il sera pris la somme de 3,000 livres pour être employée à des prières pour le repos de l'âme de la défunte.

» que, sur les biens appartenant audit d'Entrecasteaux, » il sera pris la somme de 3,000 livres pour être em- » ployée à des prières pour le repos de l'âme de la dé- » funte. » Il ne reste plus qu'à faire dire les messes par le révérend père Serraire.

SCÈNE IV.

M. LE PRÉSIDENT D'ENTRECASTEAUX, LE RÉVÉREND PÈRE SERRAIRE, *se cachant dans son manteau;* UNE FEMME, *la tête couverte d'un capuce.*

LE RÉVÉREND PÈRE, *bas.*

Il vit.

M. LE PRÉSIDENT.

Quelle est cette femme?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Une nonne, une sainte, qui m'a accompagné dans ce voyage et qui vous connaît beaucoup.

M. LE PRÉSIDENT.

Une nonne, une sainte, qui me connaît... Cela n'est guère possible, car je n'ai jamais mis le pied dans un couvent, ni dans le ciel... Mon cœur a palpité : ne serait-ce pas Sylvie?

LE RÉVÉREND PÈRE.

Non, monsieur le président, non.

M. LE PRÉSIDENT.

Madame de Saint-Simon, qu'est-elle devenue?

LE RÉVÉREND PÈRE.

A votre départ, elle a jeté son amour au vent, et un autre que vous l'a recueilli.

M. LE PRÉSIDENT.

L'oubli, l'ingratitude, est une des lois organiques de la femme...

LE RÉVÉREND PÈRE.

Et du monde. L'eau n'est-elle pas brûlée par ce même bois qu'elle a nourri lorsqu'elle descendait du ciel?

M. LE PRÉSIDENT.

C'est tout ce que je voulais de vous, monsieur l'abbé. Puisque vous me connaissez, vous devez savoir que je n'eus jamais d'inclination ni pour les prêtres ni pour la confession. J'éprouve même plus que du dégoût lorsque je me prends parfois à soupçonner que ce sont les prêtres et la confession qui m'ont conduit ici..... Encore un mot, cependant, avant de vous retirer. Dites bien à mon frère qu'il a un excellent modèle en son oncle le navigateur, s'il veut, comme il me l'a fait jurer, conquérir de la gloire pour en couvrir son nom et pallier la souillure du mien.

LE RÉVÉREND PÈRE, *se démasquant.*

Toutes ces nobles paroles, vous aurez le pouvoir de les dire vous-même du haut de l'échafaud quand on vous brûlera au soleil devant la plébée palpitante et ricaneuse.

M. LE PRÉSIDENT.

Toujours lui!

Il tombe.

MARGUERITE.

Ne me reconnais-tu pas aussi. (*M. le président reste*

immobile.) Marguerite, la fille du peuple, l'ange de l'expiation!...

Le président meurt. Des franciscains viennent s'agenouiller autour du cadavre et chantent le *Miserere*, ce chef-d'œuvre d'un tartufe couronné, ce *Confiteor* jésuitique du roi David.

TROISIÈME STROPHE, *dans le lointain.*

Sabourrons notre pissotière,
Et tost la vuidons tout entière
Ex hoc in hoc... Bête à deux dos,
Biscottons nos lards sous nos peaux.
Rataconniculons, couraige!
Fourbissons notre braquemart,
Pour taillader en cocquemart.
— Plus n'est raison d'homme partaige
Lorsque est callibistris tendu.
Ba! — bé! — *bibo!* — bu!

Jamais le psaume des morts que composa l'adultère et meurtrier amant de Bath-Sebah n'eut un refrain plus plein d'à-propos que celui que lui donnaient en ce moment les franciscains.

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, DON BENVENUTO.

LE RÉVÉREND PÈRE.

Mort *integri status!*... Cela n'est pas juste. Arrêtez, *Frades*, la mort vient d'ouvrir et de refermer les portes de l'enfer sur ce criminel. Inutiles sont vos prières. Qu'elles soient refusées à l'adultère, à l'assassin, au suicidé!... Monsieur le corrégidor, cet homme s'est

enfui de la vie[1] pour échapper au châtiment dû à son crime. Il y a dans ce suicide un outrage à la justice armée pour la vindicte publique. La justice doit étendre son glaive même sur ce cadavre. Qu'il reste sans sépulture, afin de donner une puissante leçon et de réveiller dans les âmes la pensée du devoir.

DON BENVENUTO.

Il est assez étrange, monsieur le révérend père Serraire, que ce soit au conseiller Benvenuto à vous rappeler une théorie que vous devez mieux connaître que moi-même. « D'après mon opinion sur les lois, disait » le confesseur de Philippe II, le prince séculier qui a » puissance sur la vie de ses sujets, de même qu'il » peut la leur ôter pour juste cause et par jugement en » forme, peut aussi le faire sans tout cela, puisque le » surplus des formes et toute la mise d'un procès ne » sont rien comme lois pour lui, qui peut en dispen- » ser. Il n'y a dès lors pas faute de la part d'un sujet » qui, par ordre souverain, donne la mort à un autre » sujet : on doit croire que le prince a donné cet ordre » pour une juste cause, ainsi que le droit présume » toujours qu'il y en a une dans toutes les actions » du souverain[2]. » Je ne sais pas si, comme homme et comme jésuite, vous comprenez ce que cela veut dire. Entre ce cadavre et moi il existe un roi de qui les décrets commandent votre respect.

[1] *Vid.* l'*Union monarchique* du 13 septembre 1847.

[2] *Vid. Antonio Perez et Philippe II*, par M. Mignet, p. 65 et 66.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, MICHIA GALVAO.

GALVAO.

Don Benvenuto, M. le marquis d'Entrecasteaux était mon parent, et je veux qu'on l'inhume dans le caveau de ma famille avec les funérailles dues à sa qualité. Un carrosse de la maison royale m'a été accordé.

DON BENVENUTO.

Avez-vous, don Galvao, la permission de l'intendant général de police?

DON GALVAO.

L'intendant attend l'avis de la secrétairerie des affaires étrangères.

DON BENVENUTO.

Cet avis est-il arrivé?

DON GALVAO.

Pas encore.

DON BENVENUTO.

Frades, jetez un froc de franciscain sur ce cadavre que vous allez placer dans la bière et enterrer sans pompe. (*Bas.*) C'est bien le moins. (*Au révérend père.*) Quant à vous, mon révérend, souvenez-vous que vous êtes dans la patrie du comte d'Oeyras, et lisez, pour votre édification, le testament chrétien d'un nouveau genre que laisse votre victime. Après quoi, sortez du royaume; car nous croyons encore avec Carvalho que vous appartenez à *cette vermine la plus dangereuse qui puisse ronger un État.*

LE RÉVÉREND PÈRE, *lisant.*

Il est dans l'univers un fléau redoutable;
Au sein de nos foyers cet hôte infatigable
Hier, par une sombre nuit,
Posa son pied fatal, sans bruit.
Il toucha froidement au morfil de sa hache,
Et, balançant sa tête, il commença sa tâche
En chantant son chant de moisson,
Monotone et triste oraison.
Et tout le monde écoute, et les hautes puissances
S'inclinent, et vers lui tournent leurs espérances.

. . . .

. . . .

Un pied sur les autels et l'autre sur les trônes,
Il jongle avec les lois, la tiare et les couronnes.
Malheur à qui s'approche ou qui lève les yeux !
Il est séduit et pris aux lacs mystérieux :
S'il veut s'en délivrer, — ô spectacle qui navre! —
Il comprend qu'il n'est plus qu'un *bâton,* qu'un *cadavre.*
L'orgueilleux Antechrist poursuit sa mission,
Et sur ses ailes court, de la ville aux campagnes,
Le fluide mortel de la Confession,
Et les morts sur les morts s'entassent en montagnes.
L'univers sous le *Mal* est étouffé, pourri,
Et le *Mal* va hurlant : *Ad gloriam Dei !*

Les deux fléaux du jour nous viennent des Espagnes,
Ce sont la syphilis et Loyola. — *Dixi !*

FIN.

325
8690
9015

3440
55,75

Rue Haute S. Dominique
Pierre

